

Centre d'animation La Prairie

Projet pédagogique

2026-2028



Table des matières

Le Projet pédagogique c'est quoi ?.....	2
I. Présentation de l'accueil.....	3
1. Le territoire.....	3
1.1. Fiche d'identité de la ville.....	3
1.2. Portrait de la population Caennaise	4
1.3. Les équipements de la ville	5
2. Le Centre d'Animation	6
2.1. Présentation	6
2.2. Les missions.....	7
2.3. Les publics accueillis.....	7
2.4. Organigramme.....	0
3. Le Secteur Enfance Jeunesse	0
3.1. Les missions.....	0
3.2. L'équipe d'animation : le rôle de chacun	0
3.4. Des besoins spécifiques en fonction des âges.....	5
II. Les objectifs	12
1. Les orientations éducatives	12
2. Les objectifs pédagogiques.....	13
III. Le fonctionnement	17
1. La place et l'accueil des familles	17
2. Des répartitions par tranches d'âges différentes en fonction des accueils.....	17
2.1. Les Mercredis Loisirs.....	17
2.2. Les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires.....	19
3. L'organisation des journées	19
IV. La communication	22
V. L'évaluation.....	22
1. De manière qualitative	22
2. De manière quantitative.....	23
3. L'évolution du projet.....	23
Conclusion et perspectives d'évolution.....	23
Annexe 1 : Procédure sanitaire ACM.....	25
Annexe 2 : Séjours accessoires d'été	27

Le Projet pédagogique c'est quoi ?

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement. Il sert de référence tout au long de l'action.

- Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.
- Il aide à construire les démarches pédagogiques.
- Les préoccupations et les intentions de l'organisateur y sont repérées.

Le projet éducatif du Centre d'Animation La Prairie se concrétise à travers ce projet pédagogique. Ce document est spécifique aux caractéristiques de nos accueils et résulte d'une préparation collective. Il traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné.

I. Présentation de l'accueil

1. Le territoire

1.1. Fiche d'identité de la ville

Le territoire de Caen la mer s'inscrit dans une organisation intercommunale regroupant 48 communes autour de la ville-centre de Caen. La ville de Caen compte 108.398 habitants en 2022. Elle est traversée par l'Orne qui la divise en deux rives, la rive gauche et la rive droite. Caen n'a cessé de développer ses infrastructures sociale et culturelle, par une diversité d'équipements et de structures éducatives, socioculturelles et associatives. Ce contexte territorial offre un environnement favorable au développement de projets éducatifs partenariaux, tout en nécessitant une coordination renforcée des acteurs.

Le centre-ville de Caen constitue un pôle stratégique en matière d'actions éducatives et socioculturelles. Il concentre un ensemble d'équipements structurants : établissements scolaires, structures d'accueil de la petite enfance, centres d'animation, équipements culturels, services municipaux et associations locales. Cette densité d'acteurs favorise la complémentarité des interventions, mais génère également des enjeux de lisibilité et de cohérence des parcours éducatifs pour les enfants et leurs familles.

Le déménagement du Centre d'Animation La Prairie courant 2025 s'inscrit pleinement dans cette dynamique territoriale. Son implantation à proximité immédiate de plusieurs écoles, de deux crèches et d'autres équipements de quartier a contribué à la structuration d'un pôle enfance clairement identifié. Cette proximité géographique favorise la circulation des publics entre les différentes structures : les enfants et les familles fréquentent régulièrement plusieurs lieux au cours d'une même journée ou d'une même semaine, renforçant ainsi l'interdépendance des temps éducatifs.

Ce projet s'inscrit dans les orientations éducatives portées par la Ville de Caen, et plus particulièrement par la Direction de la Jeunesse, de la Proximité et de la Vie Associative (DJPVA). La politique éducative locale vise à promouvoir un accompagnement global des publics, à soutenir la complémentarité des acteurs éducatifs et à renforcer l'accessibilité et la lisibilité des dispositifs municipaux.

Elle repose notamment sur plusieurs principes structurants qui fondent le projet :

- La continuité éducative, en assurant une cohérence entre les différents temps et lieux de vie de l'enfant.
- La coéducation, entendue comme une responsabilité partagée entre les familles, les institutions et les professionnels.
- La lisibilité des parcours éducatifs, afin de permettre aux usagers de mieux comprendre et s'approprier l'offre existante.
- Le travail partenarial, favorisant la coopération entre services municipaux, structures associatives et acteurs du territoire.

Dans ce cadre, le projet s'inscrit également dans les valeurs de l'éducation populaire. Il place la participation des publics au cœur des démarches, reconnaît les compétences et les savoirs de chacun et encourage la construction collective de réponses éducatives adaptées aux besoins identifiés. Il vise

ainsi à renforcer le pouvoir d’agir des acteurs locaux tout en contribuant à la cohérence et à la qualité de l’action éducative sur le territoire.

1.2. Portrait de la population Caennaise

1.2.1. Taille et évolution de la population

Au 1^{er} janvier 2023, Caen comptait environ 109 400 habitants, selon l’INSEE, avec une croissance démographique continue depuis plusieurs années. Entre 2017 et 2023, la ville a gagné plus de 4 000 habitants, soit une croissance moyenne d’environ +0,6 % par an. Selon des données récentes, la population est estimée autour de 108 398 habitants en 2025.

Cette augmentation régulière après des décennies de stagnation ou légère baisse illustre une reconversion positive de l’attractivité de Caen, portée par l’emploi, les études, les services proposés et un cadre de vie apprécié.

1.2.2. Densité et caractéristiques générales

Densité de population est d’environ 4 200 habitants/km². Caen est la commune la plus peuplée du Calvados et la 3^e en Normandie. La ville exerce une forte influence locale avec une vaste aire d’attraction qui regroupe de nombreuses communes environnantes notamment les 48 communes de la communauté urbaine de Caen La Mer.

1.2.3. Répartition par tranches d’âge

Tranche d’âge	% de la population (2021)
0-14 ans	16,2 %
15-29 ans	23,7 %
30-44 ans	18,2 %
45-59 ans	17,5 %
60-74 ans	15,7 %
75 ans et +	8,7 %

La population jeune et active entre 15 et 29 ans est relativement importante, ce qui reflète la présence d’étudiants (Université de Caen, grandes écoles) et de jeunes actifs. La part des seniors (60 ans et plus) reste significative mais plus modérée que dans certaines villes moyennes françaises, indiquant un bon équilibre générationnel.

1.2.4. Composition des ménages et des familles

Les foyers d’une seule personne représentent près de 50 % des ménages urbains. Les familles en couple avec enfants représentent une part importante mais moins majoritaire qu’il y a quelques décennies. Couples sans enfants et célibataires sont nombreux, en particulier chez les jeunes adultes et les actifs. Cela traduit une population urbaine caractérisée par une mixité familiale mais aussi une part importante de ménages non familiaux, souvent liés à l’emploi ou aux études.

1.2.5. *Emploi et activité*

La plupart des 15-64 ans sont actifs (66,2 %), avec un taux d'emploi supérieur à 50 %. Le taux de chômage de cette population est situé autour de 10 %, légèrement supérieur à la moyenne nationale. Une proportion importante de jeunes actifs et étudiants participe à la dynamique du marché du travail local. Le profil d'emploi reflète une économie urbaine diversifiée, avec une importance des secteurs services, éducation, santé, commerce et administration, typique d'une ville universitaire et centre administratif régional.

1.2.6. *Diversité et mobilité*

Les données Insee montrent aussi une présence notable de populations étrangères et de personnes ayant changé de résidence récemment, renforçant l'attractivité résidentielle de Caen.

L'école Henri Brunet dont nous avons en charge l'accueil périscolaire du matin et du soir, dispose d'une section internationale britannique où certains enseignements sont dispensés en anglais (en complément du programme français) et qui favorise l'accueil d'élèves internationaux ou bilingues dans une logique d'ouverture linguistique.

Un dispositif UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivant s'est également associé au secteur de l'École Henri Brunet à Caen. Les élèves allophones arrivants sont ainsi suivis par un dispositif UPE2A qui couvre plusieurs écoles dont Henri Brunet dans la circonscription Caen Ouest.

Ainsi les enfants dont les familles parlent une autre langue que le français à la maison et qui arrivent avec une maîtrise du français insuffisante pour suivre normalement les cours sont accueillis dans ce dispositif.

Les enjeux pour la structure ainsi que pour les différents types d'accueils que nous proposons sont bien de nous adapter aux besoins de familles monoparentales, aux familles avec des enfants en garde alternées et aux familles allophones. Nous avons, sur la structure un réel enjeu de mixité sociale.

1.3. *Les équipements de la ville*

Le centre d'animation La Prairie est situé au cœur d'un environnement urbain riche et accessible. Le quartier bénéficie de nombreux équipements de proximité :

- Espaces verts (La Prairie, berges de l'Orne)
- Plusieurs équipements sportifs tels que le Centre sportif de La Haie Vigné – complexe sportif municipal qui peut être utilisé pour des activités physiques variées, souvent utilisé dans les animations sportives municipales (jeux, motricité, sports collectifs), ou encore la Halle des Granges – salle polyvalente de sport pour activités collectives (badminton, sports en salle, ateliers...).
- Le Stade Nautique Eugène Maës – piscine municipale avec bassins pour natation, jeux d'eau et activités aquatiques.
- la patinoire de Caen La Mer

Tous ces équipements et les différents clubs sportifs qui y officient sont autant d'occasion pour les équipes d'animation d'organiser des sorties encadrées pour faire découvrir différents sports

(athlétisme, natation, sports collectifs...). C'est aussi l'occasion d'organiser des Journées « Découverte sportive » hors les murs en coordination avec les différentes structures (club d'athlétisme, piscine). Des projets autour de la nature et des parcours sportifs ou des courses d'orientation peuvent être programmés.

Les structures culturelles sont également bien présentes dans un environnement accessible à pied ou en transports en commun comme :

- bibliothèques
- musées
- salles de spectacle
- le CPIE de Caen

Réseau de transports en commun facilitant les déplacements ce territoire offre un cadre propice aux sorties, à la découverte de l'environnement local et à l'ouverture culturelle des enfants.

2. Le Centre d'Animation

2.1. Présentation

2.1.1. Situation géographique et implantation

Le Centre d'Animation La Prairie est une structure associative socio-culturelle d'éducation populaire, ouverte à tous les publics. socio-éducatif de proximité implanté dans un environnement privilégié, à proximité immédiate de la Prairie et du centre-ville de Caen. Il constitue un lieu de vie, d'apprentissage et de socialisation, ouvert aux enfants, aux jeunes et aux familles du territoire.

Son implantation stratégique permet :

- un accès facilité aux équipements culturels et sportifs,
- une ouverture vers le centre-ville,
- l'utilisation régulière d'espaces naturels environnants.

Elle propose des activités culturelles, artistiques, sportives et de loisirs tout au long de l'année.

2.1.2. Un nouveau bâtiment

Le nouveau bâtiment situé désormais au 5 boulevard Aristide Briand a été investi début juillet 2025.

Le centre bénéficie désormais :

- d'une structure rénovée et adaptée
- d'un espace extérieur avec jardin
- de salles modulables permettant différentes activités et adaptées aux différents âges

Les espaces extérieurs sont sécurisés pour les jeux et les activités de plein air. Le jardin constitue un véritable outil pédagogique permettant :

- des ateliers nature,

- un potager éducatif
- des projets liés au développement durable,
- des temps calmes en extérieur.

Une convention signée avec l'école nous permet d'accéder et d'utiliser la cour de l'école Lemièrre attenante à la structure, adaptée aux jeux sportifs et collectifs avec la présence de mobiliers sportifs (buts de foot, panier de basket).

Ainsi, les enfants ont accès à deux espaces différenciés et sécurisés permettant la mise en place d'activités adaptées aux différents âges des enfants.

2.2. Les missions

Ses missions principales sont :

- Accueil collectif de mineurs (ACM) : mercredis et vacances scolaires
- Activités culturelles et artistiques pour tous les âges : danse, théâtre, musique, chant et arts plastiques
- Activités sportives et de loisirs pour tous les âges : sports, cuisine, langues étrangères, bien-être, scrabble, jeux de société,....
- L'accompagnement des publics aux usages du numérique
- La formation et accompagnement des animateurs

2.3. Les publics accueillis

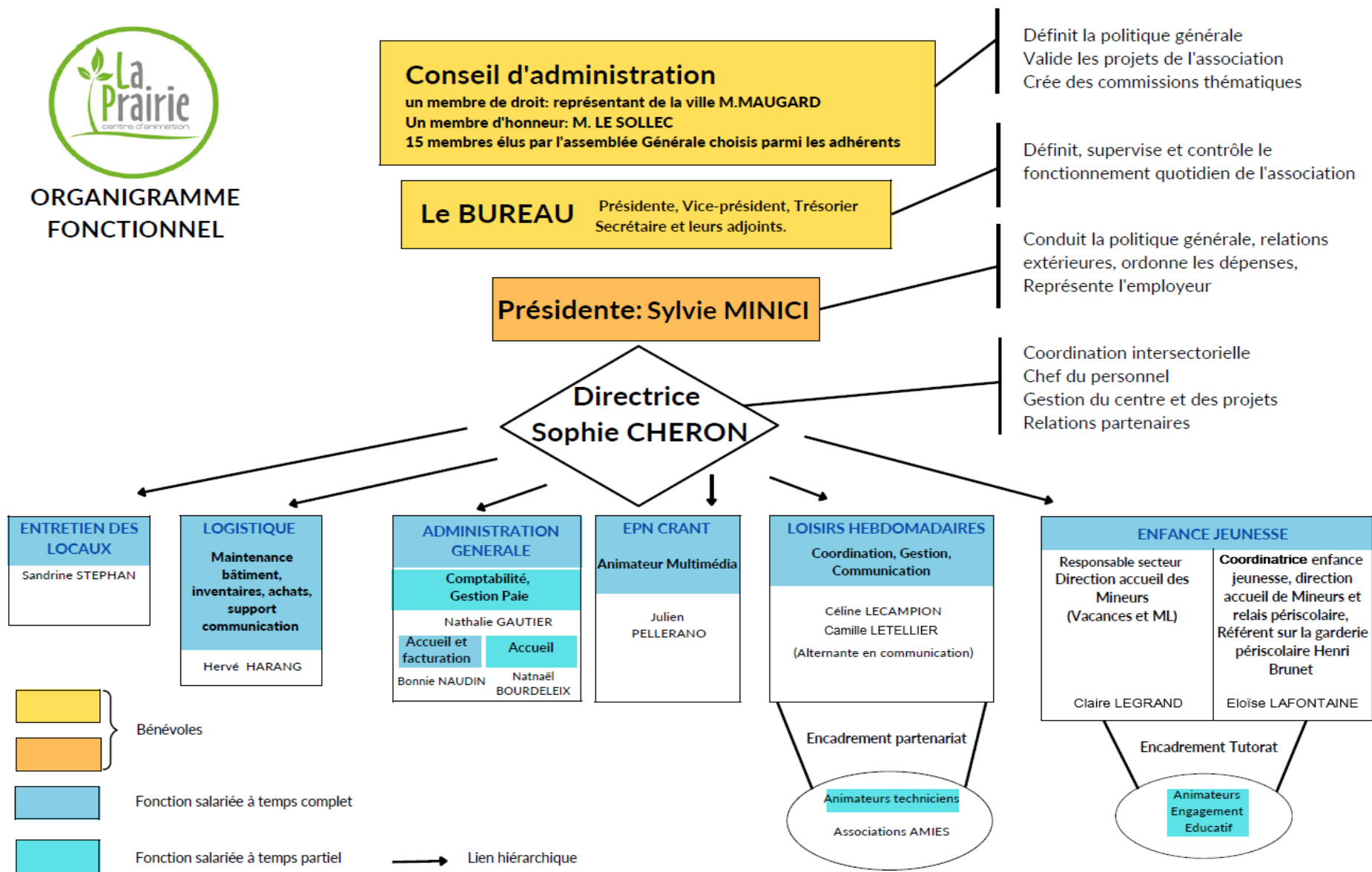
Le centre accueille principalement :

- Enfants de 3 à 11 ans en accueil périscolaire (mercredis)
- Enfants de 3 à 17 ans durant les vacances scolaires
- Des enfants, des adolescents, des adultes et des seniors sur les activités de loisirs hebdomadaires

Le public est caractérisé par :

- une diversité sociale et culturelle
- des besoins variés en termes d'accompagnement éducatif
- une forte attente d'activités structurantes et de qualité

2.4. Organigramme



3. Le Secteur Enfance Jeunesse

3.1. Les missions

Le Centre d'Animation La Prairie poursuit quatre grandes missions :

- Accueillir : Offrir un cadre sécurisé, bienveillant, structurant et inclusif.
- Éduquer : Favoriser l'autonomie, l'éco-citoyenneté, le respect et le vivre ensemble.
- Animer : Proposer des activités variées ; culturelles, sportives, artistiques, scientifiques et environnementales.
- Ouvrir sur le territoire : Développer des projets « hors les murs » pour découvrir la ville et son patrimoine

3.2. L'équipe d'animation : le rôle de chacun

L'équipe d'animation se compose de :

3.2.1. L'équipe de direction

Eloïse LAFONTAINE(DEEJE) et Claire LEGRAND (BPJEPS LTP) se partagent les directions sur les périodes de vacances et dirigent à deux les mercredis loisirs. Elles sont respectivement en CDD depuis septembre 2025 et en CDI depuis janvier 2026.

Elles sont responsables des enfants. Elles doivent donc mettre en place les moyens d'assurer la sécurité physique, psychologique et affective des enfants. Elles sont aussi les garants de la mise en œuvre du projet pédagogique. C'est à elles qu'incombent la responsabilité de faire aboutir le projet, pour cela, elles gèrent l'équipe d'animation en lien avec la directrice du centre d'animation Sophie CHERON.

Leurs rôles consistent également à gérer les tâches administratives et la mise en place des activités. Il leur revient de s'assurer du respect des réglementations et lois en vigueur au sein de la structure et lors des animations « hors les murs ». De plus, leur fonction comprend la gestion des locaux et du matériel. Elles s'assurent du respect de leurs utilisations tout au long de l'année.

Elles mettent en place les programmes d'animations en tenant compte du budget mais aussi des idées, des envies et des compétences des équipes d'animation. Elles organisent et animent les réunions avec l'ensemble de l'équipe et participe à la création de divers outils de communication interne. De manière générale, leur rôle est de favoriser les projets collectifs et l'engagement de tous. Le lien avec les autres secteurs du centre d'animation est essentiel afin de soutenir les initiatives et la transversalité dans la mise en place des réalisations. Elles assurent le lien entre l'ensemble des personnels permanents du centre et les équipes d'animation.

3.2.2. Les animateurs

Les animateurs sont recrutés en Contrat d'Engagement Educatif (CEE). Ainsi, la majorité des animateurs sont étudiants ou saisonniers avec des temps de présence limités. Ce

ne sont pas toujours les mêmes animateurs qui travaillent les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ce qui nécessite un cadre réglementaire clair et opérationnel. Le projet doit être simple, structuré, facilement transmissible et reproductible.

Les animateurs peuvent être diplômés (BAFA ou équivalent), en cours de formation ou non diplômés. L'enjeu pour la structure est bien de constituer une équipe pérenne sur les mercredis, qui soit complémentaire tant en expériences et diplômes qu'en compétences et savoir-faire. Les équipes sont constituées par tranche d'âges avec la vocation de les faire changer peu souvent de groupes d'enfants afin de créer des repères pour les enfants comme pour les familles. Et ainsi, faciliter la création de projets d'animation.

Cependant, nous accueillons sur la structure Tom VICTORIA en contrat d'apprentissage, qui suit une formation CPJEPS depuis le mois de septembre 2025. Et Cassy RENIER-KAPINGA stagiaire en seconde BAC Professionnelle Animation Enfants et Personnes Agées. Ils bénéficient tout deux d'un accompagnement par l'équipe de direction depuis leur arrivée sur la structure. Leur présence s'inscrit pleinement dans une démarche de transmission des savoir-faire professionnels et de formation des futurs animateurs. L'équipe joue un rôle d'accompagnement et de tutorat afin de leur permettre de développer progressivement leurs compétences professionnelles.

Ils apportent un regard neuf sur les pratiques d'animation. En étant en formation, ils sont régulièrement amenés à questionner les pratiques professionnelles, à proposer de nouvelles idées d'activités ou de projets et à expérimenter des méthodes pédagogiques apprises en formation. Cette dynamique contribue à enrichir les échanges au sein de l'équipe d'animation et à maintenir une réflexion collective autour des pratiques éducatives. Leur implication contribue à diversifier l'offre d'animation proposée aux enfants et à dynamiser la programmation.

Les animateurs préparent les animations en tenant compte des attentes et des besoins des enfants, en prenant en compte leurs âges. Ils élaborent les programmations des activités et participent à des réunions de préparation. Ils participent à l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique. L'équipe d'animation veille au respect des textes réglementaires des ACM et respecte le règlement intérieur du centre d'animation

Animer c'est donner vie. Pour cela, le rôle de l'animateur peut se résumer en quatre points :

- **Accompagner** : l'animateur ne doit pas faire à la place de l'enfant mais avec lui, pour le guider vers l'autonomie et dans la découverte du monde qui l'entoure. L'animateur est présent pour aider l'enfant lorsqu'il ne sait pas faire quelque chose. Il doit être à ses côtés pour lui expliquer et lui montrer comment faire, si cela est nécessaire.
- **Soutenir** : l'animateur a un rôle de soutien pour éviter que l'enfant ne baisse les bras. Il est là, tout comme les autres membres de l'équipe, pour garantir sa sécurité physique, psychologique et affective. Il doit être à son écoute, le valoriser au maximum afin de développer la confiance et l'estime de lui-même.
- **Emmener** : l'animateur doit donner une dynamique au groupe pour créer une ambiance et lui insuffler un rythme à travers ses propositions d'animations. Cela signifie également qu'il évalue ces animations et participe à l'évaluation du projet.

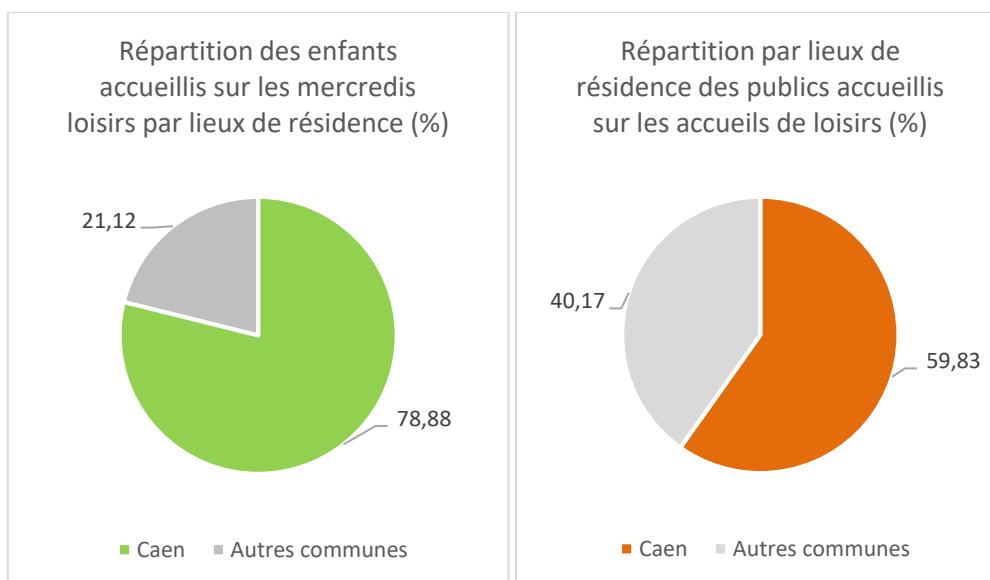
- **Garantir** : l'animateur est garant du respect des règles de sécurité dans les activités et les déplacements et d'une posture bienveillante et respectueuse envers chaque enfant. Il doit prévenir et gérer les situations de conflit ou de mise en danger et être attentif aux besoins, aux émotions et aux comportements des enfants.

Tous les professionnels ont un rôle au sein de l'équipe et il est important de bien définir les relations sociales au sein des accueils :

- **Les relations animateurs / enfants** : Les animateurs sont garants de la sécurité physique, psychologique et morale des jeunes. A l'écoute des enfants, ils les accompagnent et les guident dans l'élaboration réalisations. Ils sont pour une majorité des enfants« des modèles » et des repères et doivent, à ce titre, adopter une conduite adéquate et respecter les règles de vie de la structure.
- **Les relations animateurs / familles** : Les animateurs se tiennent à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes, le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s). Dans le cas de situations difficiles (pour les enfants et/ou sa famille), ils doivent respecter la confidentialité des informations données. Le projet pédagogique est mis à la disposition des familles au sein de la structure.

3.3. Les enfants accueillis

3.3.1. Répartition par lieux de résidence



Le premier graphique, qui concerne spécifiquement les mercredis loisirs, montre que 78,88 % des enfants accueillis résident à Caen, contre 21,12 % provenant d'autres communes. Cette forte proportion d'enfants caennais s'explique notamment par l'implantation du centre d'animation en cœur de ville. Mais aussi par sa situation en bassin de vie et son accessibilité au réseau de transports en commun qui lui permette de drainer les quartiers environnants. Cela s'explique également par le

fait que le centre d'animation s'inscrit pleinement dans l'offre éducative municipale par la gestion d'un accueil périscolaire matin et soir sur le site de l'école Henri Brunet. Les mercredis loisirs constituent ainsi un temps périscolaire qui répond avant tout aux besoins d'accueil des familles caennaises durant la semaine scolaire.

Le second graphique, qui présente la répartition globale des publics accueillis sur l'ensemble des accueils de loisirs, montre une répartition légèrement différente. On observe que 59,83 % des enfants résident à Caen, tandis que 40,17 % proviennent d'autres communes. La part des enfants issus de l'extérieur de la ville est donc nettement plus importante que sur les mercredis.

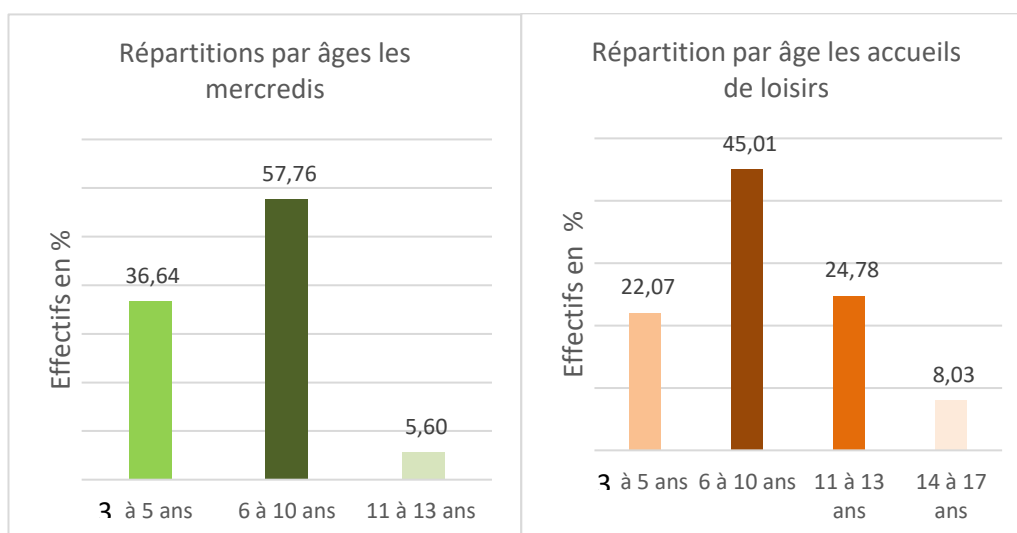
Cette différence peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Les périodes de vacances scolaires attirent un public plus large géographiquement, les familles disposant de davantage de temps pour organiser les déplacements. Le centre de loisirs constitue une offre attractive pour des familles résidant dans les communes voisines qui ne disposent pas toujours d'une offre d'accueil équivalente proche de leur domicile d'autant plus lorsqu'il se situe en proximité de leur lieu d'exercice professionnel.

Ces données mettent donc en évidence deux réalités de fréquentation. Les mercredis loisirs répondent principalement à un besoin de proximité pour les familles caennaises.

Les accueils pendant les vacances touchent un public plus diversifié géographiquement, élargissant ainsi le territoire d'attractivité de la structure.

D'un point de vue pédagogique, cette diversité des publics constitue une richesse pour les enfants accueillis. Elle favorise la mixité sociale et territoriale, la rencontre entre enfants issus d'environnements différents et participe au développement des compétences sociales telles que l'ouverture aux autres, la coopération et le respect des différences.

3.3.2 Répartition par âges



L'étude de la répartition des enfants accueillis selon leur tranche d'âge permet de mieux comprendre les besoins des publics et d'adapter l'organisation pédagogique du centre de loisirs.

Le premier graphique, concernant les mercredis loisirs, met en évidence une fréquentation majoritairement composée d'enfants âgés de 6 à 10 ans, qui représentent 57,76 % des effectifs. Les enfants de 3 à 5 ans constituent également une part importante du public avec 36,64 %, tandis que les 11 à 13 ans sont beaucoup moins représentés, avec 5,60 % des effectifs.

Cette répartition s'explique notamment par le fait que les mercredis correspondent à un temps périscolaire durant lequel les familles recherchent principalement une solution d'accueil pour les enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire. Les enfants de ces tranches d'âge fréquentent donc davantage les accueils de loisirs sur cette période. À l'inverse, les préadolescents sont souvent moins présents, leurs centres d'intérêt évoluant vers d'autres formes d'activités (sportives, associatives ou autonomie croissante), d'autant plus qu'ils sont à cet âge scolarisés le matin.

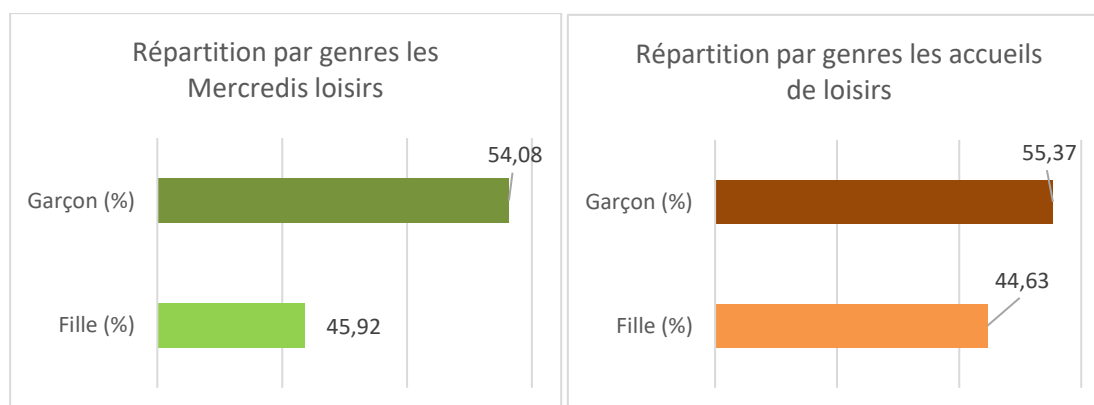
Le second graphique, qui présente la répartition des âges sur l'ensemble des accueils de loisirs, montre une structure d'âge plus diversifiée. Les 6 à 10 ans restent le groupe majoritaire, avec 45,01 % des effectifs, mais leur part est moins dominante que sur les mercredis. Les 11 à 13 ans représentent 24,78 % des enfants accueillis, ce qui constitue une proportion nettement plus importante que sur les mercredis. Les 3 à 5 ans représentent 22,07 % des effectifs, tandis que les 14 à 17 ans constituent 8,03 % du public accueilli.

Cette répartition plus équilibrée s'explique notamment par la diversité des accueils proposés pendant les périodes de vacances, qui attirent davantage les enfants plus âgés et les adolescents. Ces périodes offrent en effet des possibilités d'activités différentes (sorties, projets spécifiques, temps plus longs), susceptibles de répondre davantage aux attentes de ces publics.

L'analyse de ces données met donc en évidence deux caractéristiques importantes. Les mercredis loisirs accueillent majoritairement un public d'enfants de 3 à 10 ans, ce qui nécessite une organisation fortement adaptée aux besoins des enfants de maternelle et d'élémentaire (rythmes, encadrement, activités variées et adaptées). Les accueils de loisirs sur les autres périodes regroupent un public plus large en âge, incluant davantage de préadolescents et d'adolescents, ce qui implique de proposer des projets et des activités plus diversifiés et adaptés à leur niveau d'autonomie et à leurs centres d'intérêt.

Ces différences de fréquentation justifient la mise en place d'organisations pédagogiques différenciées selon les périodes d'accueil, notamment dans la constitution des groupes d'âge, les modalités d'animation et la nature des activités proposées.

3.3.2. Répartition par genres



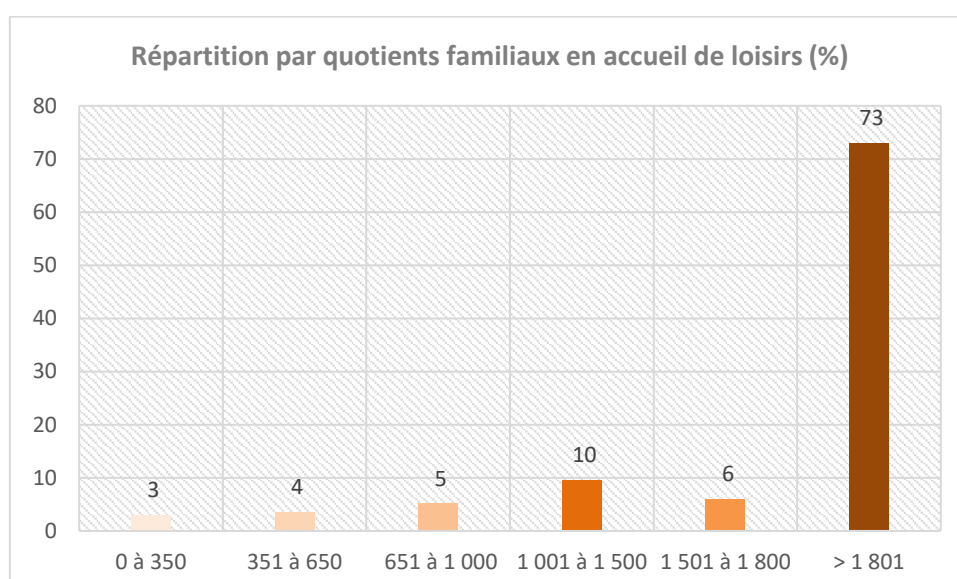
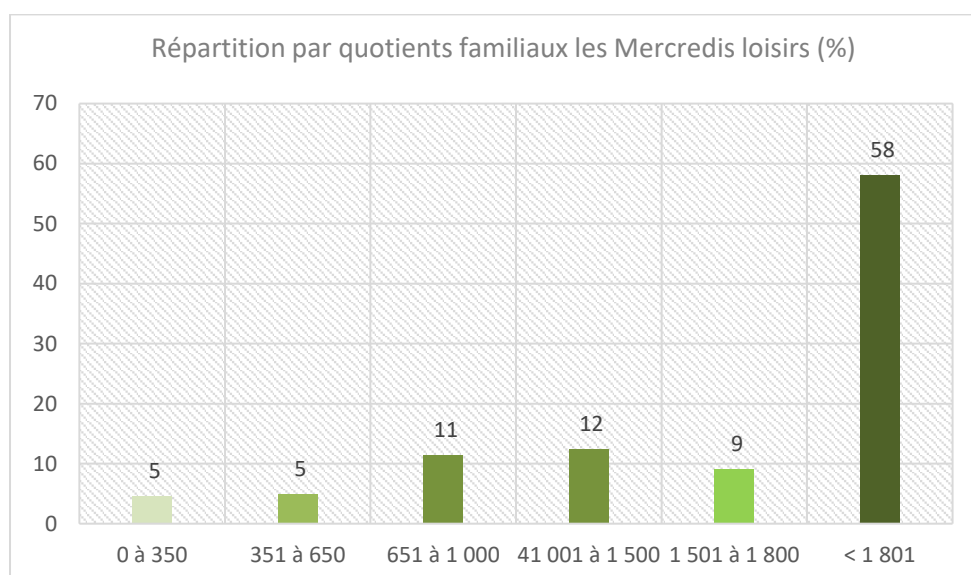
La comparaison entre les deux périodes montre donc une stabilité dans la composition du public selon le genre. La structure accueille une proportion comparable de filles et de garçons, que ce soit lors des mercredis loisirs ou sur l'ALSH.

Cette mixité constitue un élément important pour la dynamique du groupe et pour la mise en œuvre du projet pédagogique. Elle permet de favoriser la mixité dans les activités, le respect et la coopération entre les enfants et la lutte contre les stéréotypes liés au genre.

Dans ce cadre, l'équipe d'animation veille à proposer des activités variées et accessibles à tous, en encourageant chaque enfant à participer librement aux différents ateliers et projets proposés, indépendamment des représentations parfois associées aux activités.

Cette attention portée à l'égalité de participation contribue à créer un environnement éducatif inclusif, favorisant le respect des différences et le développement du vivre-ensemble.

3.3.3. Répartition par Quotients Familiaux



Le premier graphique, concernant les mercredis loisirs, montre une forte représentation des familles appartenant aux tranches de quotients familiaux les plus élevées. En effet, 58 % des enfants accueillis appartiennent à la tranche de quotient familial supérieure à 1 801. Les autres tranches sont représentées de manière plus limitée : 12 % des enfants se situent dans la tranche 1 001 à 1 500, 11 % dans la tranche 651 à 1 000, 9 % dans la tranche 1 501 à 1 800, tandis que les quotients familiaux plus modestes (0 à 350 et 351 à 650) représentent chacun 5 % des effectifs.

Le second graphique, qui concerne les accueils de loisirs, fait apparaître une tendance encore plus marquée. La tranche de quotient familial supérieure à 1 801 représente 73 % des enfants accueillis, ce qui constitue une part très majoritaire du public. Les autres tranches sont beaucoup moins représentées : 10 % pour la tranche 1 001 à 1 500, 6 % pour la tranche 1 501 à 1 800, 5 % pour la tranche 651 à 1 000, 4 % pour la tranche 351 à 650, et 3 % pour la tranche 0 à 350.

La comparaison entre les deux graphiques montre donc que les familles appartenant aux quotients familiaux les plus élevés sont majoritaires dans la fréquentation du centre de loisirs, aussi bien lors des mercredis loisirs que sur les accueils de loisirs. Toutefois, les mercredis présentent une répartition légèrement plus diversifiée des quotients familiaux, avec une présence un peu plus importante des tranches intermédiaires.

Ces données permettent de mettre en évidence plusieurs éléments importants pour la structure. D'une part, elles montrent que le centre de loisirs accueille des enfants issus de milieux sociaux variés, même si certaines catégories sont plus représentées que d'autres. D'autre part, elles rappellent l'importance de maintenir une politique d'accueil favorisant l'accessibilité et la mixité sociale, principes fondamentaux des structures d'animation et de l'éducation populaire.

Dans cette perspective, l'équipe d'animation veille à proposer des activités accessibles à tous les enfants, favorisant la participation, la coopération et le respect de chacun, indépendamment de l'origine sociale ou familiale. Cette diversité constitue une richesse pour la vie collective et contribue à développer chez les enfants des valeurs de solidarité, de respect et de vivre-ensemble.

L'ensemble de ces éléments permet à l'équipe pédagogique d'adapter ses pratiques afin de répondre au mieux **aux besoins**, aux rythmes et aux attentes des enfants accueillis, tout en garantissant un accueil de qualité favorisant l'épanouissement, l'autonomie et la socialisation de chacun.

3.4. Des besoins spécifiques en fonction des âges

L'enfant jusqu'à 6 ans – Les grandes Lignes de son développement

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
Beaucoup de besoins physiologiques : • Alimentation • Sommeil (sieste, nuit...) • Mouvement (développement physique et moteur) éveil sensori-moteur Besoin de sécurité affective : être aimé, cajolé. Besoin de communication : • socialisation et d'ouverture vers autrui (sourires, câlins, bisous...) Il découvre que la parole est magique : peut faire agir l'autre. • Pleurer est un moyen de s'exprimer et pas nécessairement le signe d'un profond malaise. Besoin de confiance en soi et d'autonomie : expériences, explorations, n'a pas la notion du danger. Besoin de construire sa personnalité : • Il est une personnalité à part entière, il se dissocie des autres et prend conscience de son « moi ». Période du « non » et de l'opposition. • L'identité sexuelle se construit. (Curieux envers le sexe opposé). • Complexe d'Œdipe. Identification au parent du même sexe = intégrer son identité sexuelle. Deux interdits : l'inceste et le meurtre.	Dépend de l'adulte : • Demande beaucoup d'attention et de présence, • Repérer les signes annonciateurs (la fin, la fatigue, l'excitation,...). Donner des repères : • Instaurer des rituels, • Mettre l'accent sur la communication (après le petit-déjeuner nous allons faire...) • s'adresser aux enfants à leur niveau avec un vocabulaire adapté. Favoriser l'apprentissage et l'autonomie : • Eviter toutes les attitudes pouvant minorer les compétences de l'enfant (Laisse ! T'es trop petit, je vais le faire...) Préférez les phrases du type : «<i>est-ce que tu veux que je t'aide pour nouer tes lacets ?</i> » • Eviter la surprotection. Favoriser la sécurité sans empêcher les enfants d'agir seuls. (Ex : parcours acrobatiques, course...) Poser des limites : • limites physiques, limites sociales, limites temporelles. (<i>Nous jouons encore 5 minutes et après nous arrêtons.</i>) • proscrire les relations fusionnelles. • Ne pas conforter l'enfant dans ses attitudes non admises par la société. • Féliciter régulièrement les enfants lorsqu'ils ont une attitude positive. • L'imitation est un outil d'apprentissage extrêmement prisé à cet âge.	Durée des activités : • L'enfant se fatigue vite et récupère vite. • Changer régulièrement d'activité. (45 minutes). Déroulement de l'activité : • Inclure dans un imaginaire, • Découpage en séquences, • Importance du modèle, donner des explications simples et claires. • Prévoir un temps de préparation et de rangement avec les enfants. • Ne pas hésiter à réaliser une activité en plusieurs séances. (Atelier d'expression, activités manuelles, décoration des locaux, création d'une histoire, raconter une histoire...)	Des activités en autonomie, une nécessité : prévoir des temps où les enfants jouent seuls avec des supports de jeux : jeux d'imitation, jeux de construction, jeux permettant de développer l'imaginaire... Des activités permettant de stimuler les capacités sensorielles des enfants : jeux de couleurs, de rythme, de manipulation (eau, terre, collage, sable, coloriages, dessins, peinture, argile, pâte à sel, plâtre...) Développer l'intellect, les repères : classements, puzzles, la date du jour, qui est absent, comment je me sens, quel temps fait-il, etc. Développer l'imaginaire : contes, histoires, marionnettes, etc. Développer les capacités motrices : jeux de poursuites, de course, de relever, de grimpe, de parcours, d'escalade, etc. Développer la motricité fine : coloriages, assemblages, montages, etc. Développer la vie de groupe : Chants, comptines, ronde, jeux collectifs de coopération, etc.

L'enfant jusqu'à 6 ans – Préparer son accueil dans les ACM

Le contexte - Les locaux	L'équipe	Les parents
Accompagnement de l'enfant au moment de la séparation : La vie des enfants est ponctuée de séparations : la naissance, la marche, l'entrée à la crèche, l'acquisition de la « <i>propreté</i> », au centre de loisirs, à l'école... Aller au centre de loisirs pour un enfant = quitter les siens = apprendre à se séparer des personnes avec lesquelles il a noué ses relations premières. La tâche n'est pas simple les premières fois. Il est immédiatement confronté au temps compté du départ pour le centre et du retour à la maison près des siens, à celui du vide et de l'absence, aux relations qu'il va établir avec ses camarades, aux activités que l'on va lui proposer. Le professionnel du centre de loisirs va devoir, avec l'aide des parents, accompagner l'enfant dans cette dynamique évolutive. Accueil : • Faire une grande place à l'imaginaire. (Déco, personnage, histoire, à bord du centre, mise en scène...) • prévoir un lieu d'accueil à la fois pratique, organisé et très accueillant, qui donne envie de découvrir, d'entrer et de rester. • accessible aux enfants comme aux parents où chacun peut y trouver ses repères. Prévoir un endroit où les enfants peuvent s'asseoir, un autre endroit où les parents peuvent communiquer avec le groupe d'adultes. Sécurité : • repérer les endroits dangereux ou non d'adapter et les banaliser. • Utiliser exclusivement du mobilier adapté à la tranche d'âge. • Encourager l'autonomie avec raison. Se repérer : • Faire le tour du centre avec les enfants. Montrer les endroits autorisés est interdit, les endroits où ils pourront être seuls et les endroits où ils devront impérativement être accompagnés d'un adulte.	Personnalisation de l'accueil : • prendre connaissance des prénoms dès l'arrivée des enfants, • se présenter à l'enfant : « <i>Bonjour, je m'appelle Edouard, je suis animateur et nous allons passer la journée ensemble</i> ». • repérer immédiatement les endroits dédiés aux enfants (à personnaliser également). « <i>c'est là que tu peux ranger tes affaires et tu les retrouveras tout à l'heure</i> ». Mettre en place des rituels : • déposer ses affaires, passage aux toilettes, lavage des mains, prise du petit déjeuner, présenter la journée aux enfants... • inclure le registre de présence. Prise en charge des cas particuliers : Identifier et repérer les enfants qui ont des troubles connus, signalés avant le séjour par les parents (diabète, handicap, allergies alimentaires, etc.) Faire circuler l'information : Communiquer avec l'ensemble de l'équipe afin de faire circuler l'information donnée par les parents où l'enfant. Personnalisation des retours : Selon un rituel qui est identique à l'accueil. Donner des repères, fixer des limites de lieu et de temps. Partage des tâches : Les animateurs qui accueillent les parents pour les retours ne peuvent pas être les mêmes que ceux qui s'occupent des enfants. Il faut contrôler les départs avec les adultes	Personnalisation de l'accueil : • Se présenter aux parents : « <i>bonjour Madame, comment va Bryan ce matin ?</i> » • Présenter la journée aux parents. • Donner des repères de temps aux parents : en cas d'accueil échelonné : « <i>c'est l'heure de nous quitter, à ce soir...</i> » Personnalisation des retours : • Donner des informations sur la journée où le séjour de l'enfant. (repas, sieste...) • Rappel sur la journée du lendemain. • S'adresser à l'enfant et lui dire : « <i>A demain Bryan, tu seras là ?</i> »

L'enfant de 6 à 12 – Les grandes Lignes de son développement :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
Ce sont les mêmes besoins que la tranche d'âge précédente. Le développement physique : La croissance se ralentit, les hormones somnolent jusqu'à 12 ans. C'est la période de latence. Le développement psychologique : • Ne confonde plus le réel et l'imaginaire. Cherche une explication rationnelle pour tout. • Prennent conscience que les actes ont des conséquences. C'est le début de la conscience morale. (Intégration de ce qui est bien, permis et que ce qui est mal, défendu). • Renforcement de l'identité sexuée : agressivité entre les sexes, identification forte au sexe identique : choix du métier, héros, papa, maman, etc. Sur le plan social : • Apprentissage de nouvelles règles, prennent de nouveaux référents. • Besoin de compétition, de se mesurer aux autres (sur le plan intellectuel et sur le plan physique). • Besoin de justice et d'équité. • La socialisation est très affirmée : importance des gens surtout à partir de huit ans. À partir de 12 ans des affinités apparaissent, c'est le temps des amitiés privilégiées.	Donner des repères fixes : • Rester fidèle à ses repères (charte de vie en collectivité, règlement intérieur,...) • Définir ce qui est interdit et autorisé clairement dans l'espace, dans le groupe, avec les adultes... • Ne jamais déroger à la règle établie pour le groupe. • Être un modèle de respect des règles et des autres. • Être très cohérent, expliquer ce qui est interdit ou autorisé et pourquoi ça l'est. Référent sans le savoir ? • L'enfant s'identifie à un adulte de même sexe et prend pour modèle les valeurs du référent. • Répondre aux questions des enfants toujours sincèrement. Ne pas tomber dans l'imaginaire. Adultes protecteurs : • Rester attentif aux groupes et à l'individu. • Renforcer les comportements positifs, valoriser les actions destinées à améliorer la vie de groupe. • Ne pas hésiter à proposer des temps de régulation.	Durée de l'activité : avant 8 ans • 15 minutes d'attention. • 30 minutes de jeu. Durée de l'activité : de 8 à 10 ans • 30 minutes d'attention, • 45 minutes de jeu. Durée de l'activité : après 10 ans : • 30 minutes d'attention, • Jusqu'à 60 minutes de jeu. Restait toujours vigilant par rapport à la règle. Bien connaître le jeu et l'activité avant de la mettre en place. Revoir les règles précisément avec toute l'équipe d'adultes. Sanctionner les comportements déviants par rapport aux jeux et à l'activité. Fait référence à la règle en cas de litige. Trouver des compromis cohérents et juste le cas échéant. Laissez les enfants faire des propositions à ce sujet. On peut aussi faire appel à un délégué des deux camps.	Les activités de construction (cabane, cerf-volant,...) Les jeux d'adresse et les jeux d'échange. Les activités manuelles (peinture, terre, sculptures...) Les chants, les jeux dansés, les histoires lues, les contes. La découverte du milieu naturel. Déguisements, maquillage, transformation, etc. <u>A partir de 8 ans :</u> Début des grands jeux de piste, jeux de l'oie, chasse au trésor... Activités sportives. Activités manuelles à dextérité fine (perles, bois, dessins) Activités d'expression / Activités autogérées.

L'enfant de 6 à 12 – Préparer son accueil dans les ACM :

Le contexte - Les locaux	L'équipe	Les parents
Une plus grande habitude des moments de séparation : C'est parfois, qu'à partir de six ans, la première fois qu'un enfant arrive dans un accueil collectif de mineurs, les parents estimant qu'avant il était trop petit pour y aller. Il faut donc être vigilant et tenir compte du moment de la séparation d'avec les parents. Accueil : • C'est la même chose que pour la tranche d'âge précédente. • Même si l'imaginaire et moins féérique, la décoration des locaux et l'endroit où les enfants vont être accueillis doivent être tout particulièrement soignés. • Jusqu'à 8 ans on peut également prévoir un accueil échelonné et permettre aux parents d'entrer dans le centre tous les jours. • Plus autonomes, il faut que l'enfant puisse se repérer très facilement dans l'espace. Sécurité : • Favoriser l'autonomie tout en restant vigilant, • Donner des responsabilités raisonnables.	Personnalisation de l'accueil : • n prendre connaissance des prénoms dès l'arrivée des enfants, • n se présenter à l'enfant : « <i>Bonjour, je m'appelle Edouard, je suis animateur et nous allons passer la journée ensemble</i> ». • n repérer immédiatement les endroits dédiés aux enfants (à personnaliser également). « <i>c'est là que tu peux ranger tes affaires et tu les retrouveras tout à l'heure</i> ». Mettre en place des rituels : • n déposer ses affaires, passage aux toilettes, lavage des mains, prise du petit déjeuner, présenter la journée aux enfants... • n inclure le registre de présence. Prise en charge des cas particuliers : Identifier et repérer les enfants qui ont des troubles connus signalés avant le séjour par les parents (diabète, handicap, allergies alimentaires, etc.) Faire circuler l'information : Communiquer avec l'ensemble de l'équipe afin de faire circuler l'information donnée par les parents où l'enfant. Personnalisation des retours : • Selon un rituel qui est identique à l'accueil. • Donner des repères, fixer des limites de lieu et de temps. Partage des tâches : • Les animateurs qui accueillent les parents pour les retours ne peuvent pas être les mêmes que ceux qui s'occupent des enfants. • Il faut contrôler les départs avec les adultes. • Investir les enfants dans le rangement et le partage des tâches justement.	Personnalisation de l'accueil : • Se présenter aux parents. « <i>Je vais être l'animateur de Bryan durant telle période</i> ». • Mettre un planning sur le lieu d'accueil et des retours. • Donner des repères de temps aux parents. Accueil à partir de telle heure... Personnalisation des retours : • Rappeler aux enfants les impératifs du lendemain : « <i>n'oubliez pas votre maillot de bain, demain c'est piscine</i>. » • Rester disponible pour communiquer avec les parents. • Impliquer l'enfant dans vos discussions avec ses parents s'il est présent. Ne pas parler de lui comme s'il n'était pas là.

L'enfant de 12 à 14 – Les grandes Lignes de son développement

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
Le développement physique - apparition des caractères sexuels secondaires : - Pour les filles : apparition des poils pubiens, sous les aisselles et élargissement des hanches puis apparition des premières règles. - Pour les garçons : mue de la voix, développement musculaire, augmentation du volume des testicules et du pénis. - La masturbation permet de s'approprier le corps et de mieux le connaître. Sur le plan psychologique : - Les manifestations de la puberté entraînent une perte de repères pour l'enfant. La croissance s'effectue parfois par bonds successifs, d'où le besoin de se réapproprier un nouveau corps. Ces manifestations entraînent également un bouleversement psychologique. - Période narcissique, - Besoin d'être rassuré sur le devenir de son corps et sur les changements qui s'opèrent. - Besoin de se dépasser. Sur le plan social : - Le goût du secret, de la confidence et des amitiés exclusives. Besoin de se retrouver avec des personnes du même âge, du même sexe et qui ont les mêmes préoccupations. - Besoin d'identification : appartenir à un groupe : on écoute la même musique, porte les mêmes vêtements, on a les mêmes idéaux et on mange les mêmes choses. - Période des émois amoureux. Grande émotivité collective. - Détachement vis-à-vis des parents. Revendique des libertés nouvelles.	Mêmes attitudes que pour la tranche d'âge précédent. Sur le plan des règles, la part du négociable prend de l'ampleur. Laisser de l'autonomie, responsabiliser et laisser prendre des initiatives. Rester vigilant, donner des repères de temps de lieux et moraux. Les filles se développent plus vite sur le plan psychologique et physique. Leur intérêt se porte donc vers des garçons plus âgés. Ne pas favoriser ou s'impliquer dans les relations amoureuses. Répondre aux questions, ne pas favoriser l'un par rapport à l'autre.	On peut tout imaginer concernant les activités. À cet âge ils sont aussi très friands d'activités qu'ils organisent pour les tranches d'âge inférieures. Dans ce contexte on peut largement travailler sur l'autonomie, la responsabilisation, le respect, l'entraide et tout ce qui caractérise la vie de groupe.	Les grands jeux Les activités sportives, Les apprentissages de techniques : voile, canoë, équitation, randonnée et raid. Activités d'expression élaborées : montage de scénario et de films, photos, marionnettes à fils, spectacles en tous genres... Danses, chants élaborés,... Camping de plusieurs jours...

L'enfant de 14 à 17 – Les grandes Lignes de son développement

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
Sur le plan physiologique : • Pour le garçon : Développement musculaire, apparition du système pileux faciale et thoracique, apparition des spermatozoïdes, • Pour la fille : développement des poils sous les aisselles, premières ovulations et décalage des règles, • Pour les deux sexes : apparition de l'acné. • Besoin de nourriture abondante et de sommeil, • Besoin de se dépenser à fond et de ne rien faire. Sur le plan psychologique : • Besoin d'indépendance et d'autonomie, • Besoin de conflits : liés à la recherche d'identité, opposition systématique, remis en question des valeurs de l'adulte. • Besoin de discussions et de réflexion : refaire le monde, période d'engagement dans les grands idéaux, accorde une grande importance à la solidarité et à la justice. • Très égoïste, ce qui peut paraître contradictoire avec le reste. • Besoin de tester ses propres limites : besoin de sensations fortes, prouver ses capacités d'autonomie envers l'adulte. Des comportements déviants peuvent apparaître à ce moment : alcool, drogue, vitesse, prise de risques, ... • Besoin de se rassurer dans le groupe d'ados : dégagent un mode de fonctionnement et des comportements stéréotypés. Veulent se différencier mais se conformant aux groupes. • Besoin de plaire et d'avoir confiance en soi : importance des rapports amicaux et amoureux qui permettent de rassurer. • Besoin sexuel : c'est la période des pulsions, de la recherche de plaisirs.	Rester dans son rôle d'adulte référent. L'adolescent n'est pas un copain Être le garant des libertés des uns et des autres et de la justice. Établir des règles très précises, des limites non admises, favoriser les négociations. Responsabiliser, faire confiance en établissant une sorte de contrat moral. Rester toujours attentif et à l'écoute. Faire sentir qu'il est reconnu et compris. Être attentif aux différents rites : rite initiatique par exemple, peuvent mettre en place des déviances graves. Être attentif aux couples qui se forment. Les passages à l'acte sexuel peuvent entraîner de lourdes conséquences. Mettre en place des temps de parole, mener des débats. Prévenir les conduites à risque. Ne pas interdire le dépassement de soi mais plutôt l'encourager à repousser ses limites. Rassurer sur l'apparence physique, répondre aux questions de tous ordres : religieux, sexuel, moral, ... <i>(Parler de la sexualité, de la religion, de la politique, mais pas de sa propre sexualité, de sa religion, de ses opinions politiques.)</i>	Lorsque c'est possible les ados préféreront toujours organiser leur planning. Les activités choisies s'orientent parfois trop vers des activités de consommation. Il est du rôle de l'animateur de permettre aux ados de découvrir d'autres activités dans lesquelles ils peuvent trouver leur équilibre	Toutes les activités sportives ou de défis. Organisation de débats, des discussions. Activités manuelles de qualité. Activités d'expression particulièrement élaborées. Les activités sont organisées collectivement laissant des possibilités d'initiatives, de propositions, de choix et de refus. Donner la possibilité de s'investir à fond et, ou, de ne rien faire. Privilégier au maximum les moments d'échange et de dialogue

L'enfant de 12 à 17 – Dans les Accueils Collectifs de Mineurs

Le contexte - Les locaux	L'équipe	Les parents
Accompagnement de l'enfant au moment de la séparation : Plus aucun accompagnement n'est nécessaire à cet âge où en général les préados souhaitent que les parents ne les déposent pas à la porte du centre. Accueil : • Rendre l'endroit agréable pour des préados. C'est-à-dire laisser un espace d'expression, de personnalisation par le groupe. • Avec les parents, prévoir une journée portes ouvertes où les parents sont conviés à visiter les structures mais sans interférer dans l'espace des préados. Sécurité : • Rester vigilant quant à la décoration de la salle par les adolescents pour laisser un accès libre vers les issues de secours et tous les organes de sécurité des locaux (escalier, porte, extincteurs...) • Encourager l'autonomie avec raison.	Personnalisation de l'accueil : • Prévoir un temps de parole sur la journée précédente et sur les envies de la journée en cours. Un temps de médiation peut être nécessaire. • Mettre en place la totalité de la charte de la vie en collectivité. Mettre en place des règles fixes : • A partir de telle heure, on arrête et on range. • On ne s'absente pas sans prévenir un adulte, Prise en charge des cas particuliers : idem Faire circuler l'information : idem Personnalisation des retours : idem + • Rappel les consignes de sécurité lorsqu'on se balade seul sur la route ou à vélo avant le départ. • Rappel des consignes pour la journée du lendemain. Partage des tâches : • Rare sont les parents à accueillir, plutôt le soir, ils souhaitent généralement juste savoir si tout va bien (comportements, investissement dans le groupe...) • Il faut contrôler les départs avec les adultes et ceux qui sont autorisés à partir seuls. • Investir les jeunes dans le rangement et le partage des tâches	Personnalisation de l'accueil : • Se présenter aux parents les premiers jours. • Un planning sera affiché près du lieu d'accueil. Il peut-être réalisé par les jeunes. • Donner des repères de temps aux parents. (Départ avancés et retour retardés, par exemple). Personnalisation des retours : • Donner des informations sur la journée ou le séjour du jeune. • Rappel sur la journée du lendemain. • Impliquer le jeune dans vos discussions avec ses parents (s'il est présent. Ne pas parler de lui comme s'il n'était pas là.

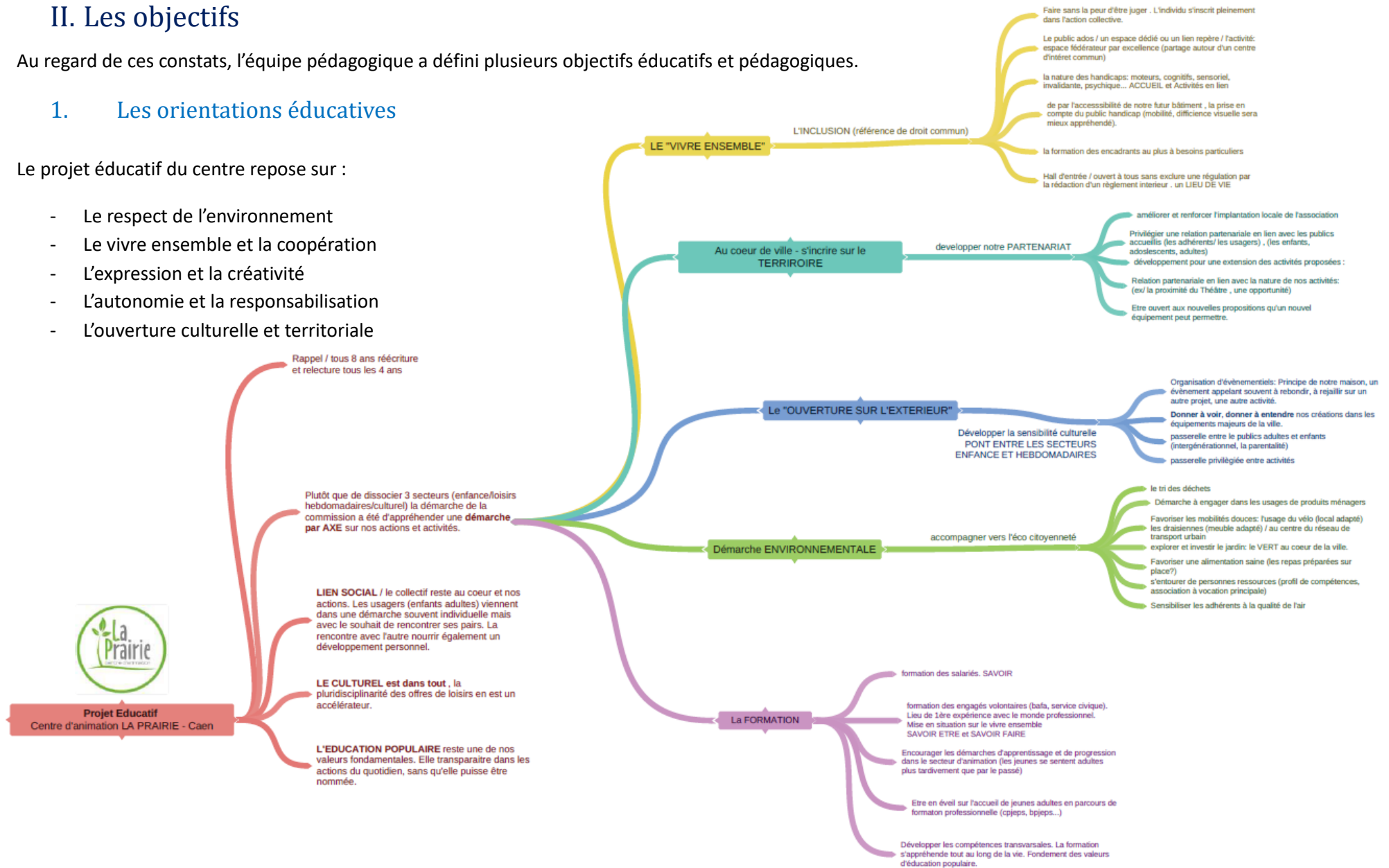
II. Les objectifs

Au regard de ces constats, l'équipe pédagogique a défini plusieurs objectifs éducatifs et pédagogiques.

1. Les orientations éducatives

Le projet éducatif du centre repose sur :

- Le respect de l'environnement
- Le vivre ensemble et la coopération
- L'expression et la créativité
- L'autonomie et la responsabilisation
- L'ouverture culturelle et territoriale



2. Les objectifs pédagogiques

Dans le cadre des différents temps d'accueil des enfants au Centre d'animation de la Prairie, l'équipe d'animation met en œuvre des actions éducatives visant à favoriser le bien-être, l'épanouissement et la socialisation des enfants. Les objectifs présentés ci-dessous structurent l'ensemble des pratiques éducatives et l'organisation de l'accueil.

GÉNÉRAL		
1.RESPECTER LE RYTHME ET LES BESOINS DE CHAQUE ENFANT C'est permettre à chaque enfant d'évoluer dans un cadre sécurisant respectant ses besoins physiologiques, affectifs et son rythme de développement.		
OPÉRATIONNELS		
Adapter l'organisation de la journée aux capacités d'attention des enfants.	Permettre aux enfants de se reposer ou de s'isoler lorsqu'ils en ressentent le besoin.	Porter une attention particulière aux plus jeunes enfants.
ACTIONS		
Mise en place de temps calmes et de temps libres dans la journée.		
Organisation de temps de repos pour les plus jeunes.		
Alternance entre activités dynamiques et activités calmes.		
Aménagement d'espaces permettant le repos ou le retrait du groupe.		
MOYENS		
Aménagement d'un espace calme ou coin repos.		
Structuration de la journée avec des temps de transition adaptés		
Observation attentive des enfants par l'équipe d'animation.		
Adaptation des activités selon les âges.		
EFFETS ATTENDUS		
Les enfants se sentent en sécurité et respectés dans leurs besoins.		
Les enfants participent plus facilement aux activités.		
Les temps de la journée se déroulent dans un climat serein.		
INDICATEURS D'ÉVALUATION		
Les enfants utilisent spontanément les espaces calmes.		
Les signes de fatigue ou de tension sont moins fréquents.		
Les enfants restent disponibles et impliqués dans les activités.		
Les retours des enfants et de l'équipe indiquent un bon respect des rythmes.		

GÉNÉRAL		
2.FAVORISER L'AUTONOMIE DES ENFANTS C'est accompagner les enfants dans l'acquisition progressive de leur autonomie dans les activités et la vie quotidienne		
OPÉRATIONNELS		
Encourager les enfants à faire des choix	Développer la prise d'initiative	Permettre aux enfants de participer à la vie de l'accueil
ACTIONS		
Mise en place de temps de choix d'activités		
Participation des enfants à l'installation et au rangement du matériel		
Attribution de petites responsabilités adaptées à l'âge		
MOYENS		
Présentation claire des activités proposées		
Accompagnement bienveillant des animateurs		
Valorisation des initiatives et des efforts		
EFFETS ATTENDUS		
Les enfants prennent des initiatives		
Les enfants développent leur confiance en eux		
Les enfants deviennent acteurs de leur temps de loisirs		
INDICATEURS D'ÉVALUATION		
Les enfants choisissent régulièrement leurs activités.		
Les enfants participent spontanément au rangement et à l'organisation.		
Les animateurs observent une augmentation des initiatives des enfants		

GÉNÉRAL			
3.FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE, LA SOCIALISATION ET L'ECO-CITOYENNETÉ C'est permettre aux enfants d'apprendre à vivre ensemble dans le respect de chacun et de leur environnement, tout en développant des comportements responsables et solidaires.			
OPÉRATIONNELS			
Apprendre aux enfants à respecter les règles de vie collective	Encourager l'entraide et la coopération	Accompagner les enfants dans la gestion des conflits	Sensibiliser les enfants au respect de leur environnement et aux gestes éco-citoyens
ACTIONS			
Élaboration et rappel régulier des règles de vie avec les enfants			
Organisation de jeux coopératifs et d'activités collectives favorisant l'entraide			
Mise en place de temps de discussion ou de médiation pour accompagner la résolution des conflits			
Sensibilisation aux gestes éco-citoyens du quotidien (tri des déchets, respect du matériel et des espaces, économie d'eau et d'énergie)			
Organisation d'activités ou de projets autour de la découverte et de la protection de l'environnement			
MOYENS			
Posture éducative bienveillante de l'équipe d'animation favorisant le dialogue et le respect			
Mise en place et affichage des règles de vie du groupe			
Mise à disposition de poubelles de tri et sensibilisation à leur utilisation			
Activités pédagogiques autour de la nature, de l'environnement et du développement durable			
Utilisation des espaces extérieurs pour favoriser la découverte et le respect du milieu naturel			
EFFETS ATTENDUS			
Les enfants adoptent des comportements respectueux envers les autres et leur environnement			
Les enfants développent des attitudes d'entraide et de coopération			
Les enfants prennent conscience de l'importance des gestes écocitoyens au quotidien			
INDICATEURS D'ÉVALUATION			
Les règles de vie collective sont globalement respectées par les enfants			
Les enfants s'entraident et coopèrent dans certaines activités			
Les enfants appliquent les gestes éco-citoyens (tri des déchets, respect du matériel et des espaces)			
Les conflits sont davantage résolus par le dialogue			

GÉNÉRAL			
4. FAVORISER LA DÉCOUVERTE, LA CURIOSITÉ ET L'EXPÉRIMENTATION C'est permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de développer leur curiosité et d'expérimenter afin de construire leurs connaissances, leur créativité et leur confiance dans leurs capacités.			
OPÉRATIONNELS			
Proposer des activités variées permettant aux enfants de découvrir de nouveaux domaines (artistiques, sportifs, culturels, scientifiques)	Encourager les enfants à poser des questions, explorer et expérimenter	Favoriser l'expression de la créativité et de l'imaginaire.	Permettre aux enfants de découvrir leur environnement et leur territoire.
ACTIONS			
Mise en place d'ateliers créatifs et artistiques			
Organisation de jeux et activités favorisant l'expérimentation (manipulations, construction, bricolage, activités scientifiques simples)			
Proposition de grands jeux et projets collectifs			
Organisation de sorties et découvertes de l'environnement local			
MOYENS			
Mise à disposition de matériel pédagogique varié et accessible			
Préparation d'activités adaptées aux différentes tranches d'âge			
Implication de l'équipe d'animation dans la création de projets et d'ateliers			
Utilisation des ressources du territoire et des espaces extérieurs			
EFFETS ATTENDUS			
Les enfants développent leur curiosité et leur envie d'apprendre			
Les enfants osent essayer, tester et créer			
Les enfants prennent plaisir à découvrir de nouvelles activités			
INDICATEURS D'ÉVALUATION			
Les enfants participent activement aux activités proposées			
Les enfants posent des questions et proposent des idées			
Les enfants s'impliquent dans les projets et expérimentations			
Les animateurs observent l'intérêt et la motivation des enfants lors des activités			

III. Le fonctionnement

1. La place et l'accueil des familles

Au sein du Centre d'animation, les familles occupent une place essentielle dans le fonctionnement des différents accueils (Mercredis Loisirs et ALSH). L'équipe d'animation veille à instaurer une relation de confiance et de coopération avec les parents afin d'assurer un accompagnement cohérent de l'enfant.

Ces accueils constituent des espaces complémentaires à la famille dans l'éducation et l'épanouissement de l'enfant. Etant le premier partenaire éducatif, la famille est associée au projet de nos accueils, dans le cadre de rencontres individuelles, de réunions d'informations mais aussi lors de temps de convivialité.

Il est essentiel d'établir une relation de confiance entre les familles et l'équipe d'animation, de permettre aux parents d'être informés du fonctionnement et des activités proposées et de prendre en compte les besoins et les remarques des familles. Pour cela, les temps d'arrivée et de départ des enfants sont des moments privilégiés pour mettre en place un accueil individualisé des familles favorisant les échanges informels entre les animateurs et les parents concernant la journée de l'enfant. Pour qu'ils disposent des informations concernant la journée de leurs enfants, les informations importantes (programme d'activités, sorties, informations pratiques) sont affichées dans le hall et communiqué sur le site internet ou la page Facebook du centre d'animation. L'équipe d'animation plus largement l'équipe du centre est toujours disponible pour répondre aux questions des familles.

2. Des répartitions par tranches d'âges différentes en fonction des accueils

2.1. Les Mercredis Loisirs

Pendant les mercredis loisirs les enfants sont répartis par tranches d'âges resserrées tenant compte des effectifs accueillis et des besoins spécifiques dont il faut tenir compte à chaque âge.

- | | | |
|------------|---|------------------------------------|
| - 3-4 ans | } | Accueillis au 2 ^e étage |
| - 4-5 ans | | |
| - 5-6 ans | | |
| - 6-7 ans | } | Accueillis au 3 ^e étage |
| - 7-9 ans | | |
| - 9-11 ans | | |

Cette répartition par tranches d'âge répond à la fois à des objectifs organisationnels et à des objectifs pédagogiques.

Les objectifs pédagogiques que nous nous sommes fixés pour ce choix de répartition sont :

- Respecter le développement de l'enfant
- Adapter les activités aux besoins spécifiques

- Garantir sécurité affective et qualité éducative
- Chaque tranche correspond à des étapes clés du développement moteur, cognitif et social.

D'un point de vue organisationnel cette séparation fine permet d'ajuster au mieux le taux d'encadrement, d'adapter le matériel, d'éviter les écarts de maturité trop importants et de prévenir les conflits liés aux différences d'âge.

Cependant, cette séparation n'est pas cloisonnée puisque des adaptations et des souplesses sont possibles. Des passerelles ponctuelles peuvent être mises en place dans le cas de fratries ou de projets communs, dans le cadre de grands jeux inter-âges ou encore de temps partagés festifs.

Ces tranches d'âges répondent à des besoins spécifiques :

- 3–4 ans : "Découvrir et sécuriser"

Besoins principaux : Sécurité affective forte, Repères stables, Activités courtes, Motricité globale.

Pourquoi un groupe spécifique ?

À cet âge l'enfant est en phase d'entrée dans la socialisation élargie, la séparation peut encore être fragile, la concentration est limitée (10-15 minutes)

Le petit groupe permet un encadrement renforcé, des rituels rassurants, un rythme respectueux (sieste, temps calme)

- 4–5 ans : "Explorer et imiter"

Besoins principaux : Jeux symboliques, Développement du langage, Imitation et coopération naissante.

Pourquoi ne pas les mélanger avec les 3 ans ?

Ils gagnent en autonomie, en capacité de participation, en compréhension des règles

Cela permet des ateliers plus construits, des projets simples (mini-spectacles, créations collectives).

- 5–6 ans : "S'affirmer et coopérer"

Besoins principaux : Début de logique structurée, Envie de responsabilités, Jeux collectifs organisés.

Ce sont des enfants en transition vers l'élémentaire.

Un groupe spécifique permet des activités plus longues, l'introduction de règles plus élaborées et un travail sur l'autonomie.

- 6–7 ans : "Entrer dans le collectif"

Besoins principaux : Jeux à règles, Défis, Recherche de justice et équité

Ils commencent à comparer, argumenter et structurer leur pensée.

Le groupe 6-7 ans facilite les grands jeux, les projets de journée et les premières responsabilités.

- 7–9 ans : "Construire et comprendre"

Besoins principaux : Coopération réelle, défis plus complexes et projets sur plusieurs séances.

À cet âge, l'enfant peut s'engager sur la durée et la dynamique de groupe devient centrale.

Cela permet des projets urbains, des ateliers scientifiques et des projets environnementaux.

- 9–11 ans : “S’autonomiser et décider”

Besoins principaux : reconnaissance, participation aux décisions et des projets ambitieux.

Ils recherchent un espace de parole, plus de liberté et des responsabilités réelles.

Un groupe spécifique permet la mise en place de projets co-construits, des sorties plus autonomes et d’avoir un rôle d’aide auprès des plus jeunes.

2.2. Les accueils de loisirs pendant les vacances scolaires

Durant les vacances scolaires, la fréquentation est plus variable et généralement moins importante.

Les groupes sont donc constitués de manière plus large :

- 3-5 ans
- 6-7 ans
- 8-10 ans
- 11-14 ans

Cette organisation permet de favoriser la mixité des âges, propice à l’entraide et à la coopération entre enfants. Elle permet de développer des projets plus longs et collectifs plus faciles à mettre en place durant la période plus longue que représente une semaine de vacances. Et, de valoriser les compétences des plus grands, qui peuvent accompagner les plus jeunes dans certaines activités.

D’un point de vu organisationnel, cette répartition plus élargie permet une adaptation souple aux effectifs fluctuants. Elle facilite la mise en place d’activités communes, de sorties et de projets thématiques. Et permet également une gestion cohérente des équipes d’animation tout en respectant les taux d’encadrement.

Ces deux modes de fonctionnement sont complémentaires. Puisque le mercredi est un accueil régulier, structuré et adapté finement aux étapes du développement de l’enfant. Alors que les vacances sont un accueil favorisant la vie collective, les projets et la mixité des âges.

Ainsi, l’organisation des groupes s’inscrit dans une démarche visant à répondre au mieux aux besoins des enfants, à la réalité de la fréquentation et aux objectifs éducatifs de la structure.

3. L’organisation des journées

L’organisation de la journée est pensée de manière à respecter le rythme des enfants et à proposer une alternance entre activités, temps libres et moments de vie collective.

Les horaires peuvent être adaptés selon les périodes (mercredis ou vacances), mais la structure générale reste similaire.

Horaires	Temps de la journée	Description
8h00 – 9h15	Accueil du matin	Le temps d'accueil du matin est échelonné, permettant aux enfants d'arriver progressivement. Cette arrivée en douceur permet aux enfants de s'installer à leur rythme en étant orientés vers les espaces aménagés. Ce temps permet également aux animateurs d'échanger avec les familles et de prendre note des informations importantes. Les animateurs peuvent partager un moment privilégié avec les enfants seul à seul ou en petit groupe pour discuter, jouer ou dessiner. L'animateur doit être disponible pour les enfants et les familles. Des activités libres ou calmes sont proposées (jeux de société, lecture, dessin, jeux de construction...).
9h15 – 9h30	Temps de regroupement du matin	Un temps de regroupement est organisé avec chaque groupe d'enfants. Ce moment constitue un rituel de début de journée. Il crée un moment collectif et convivial permettant aux enfants de se situer dans la journée. Les animateurs font l'appel, présentent le déroulement de la journée et les activités proposées. Ils peuvent également rappeler les règles de vie du groupe et permettre aux enfants d'exprimer leurs envies ou leurs questions. Ce temps favorise la cohésion du groupe et l'implication des enfants dans la journée.
9h30 – 11h15	Temps d'activités du matin	Les animateurs proposent, à partir d'une programmation établie en amont, des activités variées : artistiques, sportives, culturelles, scientifiques ou encore des grands jeux collectifs. Selon l'organisation, les enfants peuvent choisir les activités qu'ils souhaitent pratiquer. L'équipe veille à ce que chaque enfant trouve sa place dans le groupe. Des rotations d'activités peuvent être organisées, notamment pour les plus jeunes. Les enfants participent au rangement et à la remise en ordre des espaces.
11h15 – 11h45	Préparation et départ à la cantine	Les enfants sont regroupés. Un appel et un comptage sont effectués. Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Les groupes descendent les étages et se regroupent devant la porte côté rue Daniel Huet entre groupes de maternelles et groupes d'élémentaires afin d'organiser deux départs distincts. Les animateurs s'équipent de gilets jaunes, prennent les trousseaux à pharmacie et les trousseaux PAI dans le bureau de la direction, puis recomptent les enfants au moment de la sortie.
12h00 – 13h00	Temps du repas	Le repas est un moment important de la journée. Il favorise la convivialité, encourage l'autonomie et instaure un moment de détente propice aux échanges entre enfants et avec les animateurs. Ce temps est également éducatif puisqu'il permet la découverte et l'apprentissage du goût. L'enfant est incité à goûter mais n'est jamais forcé. Les enfants participent à la vie collective en débarrassant et en triant les déchets.

13h15 – 14h00	Temps calme	Après le repas, un temps calme est proposé aux enfants qui ne font pas la sieste. Afin de respecter le rythme de chacun, ce temps peut prendre différentes formes : lecture, musique douce, relaxation ou jeux calmes. Ce moment doit être animé avec autant d'attention que les activités encadrées.
13h15 – 15h00	Temps de sieste (maternelles)	Les enfants de petite section sont conduits à la sieste après être passés aux toilettes et avoir récupéré leur nécessaire pour la sieste. Pour les enfants de moyenne et grande section, les animateurs respectent les consignes des parents ou proposent la sieste en fonction de l'état de fatigue de l'enfant.
14h00 – 14h15	Temps de regroupement de l'après-midi	Ce temps reprend les mêmes principes que le regroupement du matin : moment collectif, rappel du déroulement de l'après-midi et présentation des activités proposées.
14h15 – 16h30	Temps d'activités de l'après-midi	L'après-midi est consacré à de nouvelles activités ou à la poursuite des projets engagés. Il peut s'agir d'ateliers, de grands jeux, de projets collectifs, de sorties ou d'activités extérieures.
16h30 – 17h00	Le goûter	Le goûter est un moment privilégié de la vie de groupe. C'est un temps de partage avant l'arrivée des parents. L'animateur peut profiter de ce moment pour faire un bilan de la journée avec les enfants et recueillir leurs impressions ou leurs demandes.
17h00 – 18h00	Accueil des parents et départ des enfants	Les parents sont accueillis par les animateurs qui veillent à ce que les enfants n'oublient rien et prennent le temps d'échanger avec eux. Lorsque la météo le permet, les activités extérieures sont privilégiées. Les animateurs partagent des moments de jeux en petits groupes permettant un départ échelonné des enfants. Pendant ce temps, certains animateurs rangent le matériel, nettoient les tables, rangent le goûter et nettoient la cuisine.

Remarques relatives aux horaires :

N'apparaissent pas les passages réguliers aux sanitaires et le lavage des mains, avant et après chaque activité, pendant les activités selon les besoins ; toujours sous la vigilance d'un animateur.

Ils ne sont qu'indicatifs et peuvent être modifiés selon les périodes. Concernant l'heure du repas, qui peut varier selon les sorties.

IV. La communication

Accueillir et communiquer avec les familles et les enfants est très important. Etre à leur écoute et les informer est une des missions de l'équipe d'animation. Le projet pédagogique est à disposition au sein du centre d'animation en consultation sur place ou disponible sur notre site internet.

Pour faciliter le passage des informations et communiquer sur les projets de la structure, notre logiciel de gestion des inscriptions Inoé, nous permet de générer des mails directement adressés aux familles. Sur le site internet, les familles peuvent consulter nos programmes, le projet pédagogique et télécharger le dossier d'inscription. Nous communiquons également sur les réseaux sociaux. Pour les Mercredis Loisirs les programmes sont édités en début de mois et pour les petites vacances, deux semaines en amont. Pour ce qui est de l'été, la plaquette est diffusée dès les vacances de printemps. Nous privilégions la communication dématérialisée dans une démarche éco-responsable. Nous produisons nous-même nos supports de communication à l'exception de l'été où nous faisons appel à une entreprise qui crée le visuel et édite une brochure papier. Toutefois, nous réalisons encore quelques affiches et flyers pour diversifier nos supports de communication afin de ne pas exclure les publics qui ne sont pas tous équipés d'outils de communication numériques. Pour les Mercredis Loisirs, une programmation est éditée en tout début de mois. Elle est affichée dans le centre est

La communication du projet doit se faire en direction des partenaires et des acteurs éducatifs afin que tous aient une bonne connaissance des ressources à disposition des familles sur le territoire. Pour que les enfants et les familles soient au cœur des projets il est important de se faire identifier par l'ensemble des acteurs et faire connaître nos champs d'actions qui sont complémentaires. Nous souhaitons développer nos relations avec les structures dédiés à la petite enfance et à l'enfance qui nous entourent et pouvoir constituer un réel réseau d'acteurs éducatifs tournés vers l'enfance, la jeunesse et la famille.

V. L'évaluation

Le projet pédagogique du secteur enfance jeunesse sera évalué par l'équipe d'animation tout au long de la période qu'il couvre, avec les enfants et les parents de différentes manières :

1. De manière qualitative

Un bilan avec les enfants est fait de façon ludique pour évaluer les animations organisées. Pour chaque animation des outils permettant de rassembler les avis des jeunes seront mis en place avant de repartir de l'activité. Un bilan spécifique à chaque séjour est proposé le dernier jour.

Des questionnaires de satisfaction aux familles seront proposés au cours de la période afin qu'elles fassent remonter leurs remarques quant à la qualité des accueils (les activités, l'encadrement, le tarif, les animateurs, ...).

Des échanges avec les parents, le plus souvent de manière orale, les animateurs et la direction solliciteront l'avis des parents sur l'organisation générale, les activités proposées, les horaires ...

2. De manière quantitative

- Nombre de jeunes accueillis (journée, soirées, séjours...).
- Nombre d'animations proposées.
- Bilans auprès des partenaires.
- Statistiques de fréquentation (répartition par Quotient Familial, par âges, répartition garçons/filles...).

3. L'évolution du projet

Chaque année l'équipe d'animation doit s'interroger sur le projet et faire évoluer les actions projetées en fonction des besoins des enfants accueillis :

- La préparation du projet : Pertinence des objectifs, capacité de l'équipe à mettre en œuvre le projet, teneur des objectifs...
- La communication : Visibilité au niveau du public, programmes et affiches, articles de presse, site internet, Facebook, Instagram...
- L'équipe d'animation : L'organisation, les temps de préparation, les besoins de formation, la répartition du temps de travail et des tâches, la relation avec les enfants, la qualité des animations, la pertinence du personnel recruté...
- Les enfants : La dynamique de groupe, la participation, le point de vue des enfants, l'investissement, le respect des règles de vie.
- Les animations : Le type d'animations proposées, la durée, la difficulté, la thématique choisie, concordance âge/besoins et attentes du public.
- Le respect du projet pédagogique : Objectifs atteints, réalisables, pertinents, adaptés aux problématiques du public, améliorations...
- Le budget : Gestion des dépenses, gestion des demandes de subventions, budget global.

Conclusion et perspectives d'évolution

Le centre d'animation s'inscrit aujourd'hui dans une nouvelle dynamique. En effet, l'équipe encadrante est récemment constituée et entièrement renouvelée, et la structure intègre des locaux neufs, offrant ainsi de nombreuses perspectives de développement. Cette situation représente une opportunité importante pour l'équipe pédagogique de s'approprier progressivement les espaces, d'expérimenter de nouvelles organisations et de construire collectivement une identité éducative propre au lieu.

L'environnement immédiat du centre constitue également un atout pour le développement des actions éducatives. La présence de deux crèches à proximité ainsi que d'une école ouvre des perspectives de partenariats et de projets communs. Des actions de rapprochement sont d'ores et déjà engagées afin de favoriser la continuité éducative entre les différents acteurs du territoire et de faciliter l'accueil de nouveaux publics.

Par ailleurs, la question de l'accueil et de l'accompagnement des préadolescents et adolescents constitue un axe de réflexion important pour la structure. Il s'agit de poursuivre le développement d'actions permettant de prendre en compte leurs attentes, leurs besoins d'autonomie et leurs envies de projets, afin de les accompagner dans la construction de leurs loisirs et de leur engagement au sein de la vie locale.

Dans ce contexte, le projet pédagogique se veut un cadre structurant et évolutif, permettant à l'équipe d'animation de mettre en œuvre des actions cohérentes avec les besoins du territoire et des publics accueillis.

Annexe 1 : Procédure sanitaire ACM

Centre d'animation La Prairie à Caen

La procédure sanitaire a pour objet de définir l'organisation mise en place au sein des Accueils Collectifs de Mineurs du Centre d'Animation La Prairie afin d'assurer la sécurité physique, le suivi sanitaire et la prise en charge des enfants accueillis. Elle s'applique à l'ensemble des personnels intervenant sur la structure et constitue un cadre de référence obligatoire.

1. Cadre général

Tout incident, malaise ou problème de santé fait l'objet d'une prise en charge immédiate par un adulte référent.

En fonction de la situation, la direction constituée d'Eloïse LAFONTAINE et de Claire LEGRAND, est informée immédiatement. Elles assurent, si nécessaire, l'information des responsables légaux et procèdent à l'appel des services de secours en cas d'urgence (15 ou 112).

Un adulte reste systématiquement auprès de l'enfant jusqu'à résolution de la situation ou prise en charge par la famille ou les secours.

Aucun médicament n'est administré sans autorisation d'un médecin ou sans Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

2. Projets d'Accueil Individualisés (PAI)

Les PAI sont conservés **dans le bureau**, accessible **les mercredis et pendant les vacances scolaires**, sur l'ensemble des temps d'accueil.

Avant chaque période l'équipe prend connaissance des PAI, les animateurs référents sont informés des besoins spécifiques des enfants (allergies, traitements, conduites à tenir), les médicaments sont identifiés et rangés conformément aux consignes dans le bureau de la direction.

3. Espaces dédiés à la prise en charge sanitaire

Une infirmerie est située au premier étage de la structure et accessible à l'aide du trousseau de clés des salles.

Cet espace permet l'isolement temporaire d'un enfant présentant des symptômes ou un état de fatigue, un temps de repos dans un environnement calme et adapté et l'installation de l'enfant sur un fauteuil inclinable.

Un adulte reste en surveillance permanente auprès de l'enfant. Les responsables légaux sont informés lorsque l'état de l'enfant le nécessite.

4. Trousse de premiers secours

Un espace situé au rez-de-chaussée regroupe plusieurs trousse de premiers secours mises à disposition de l'équipe pédagogique.

Une trousse est obligatoirement emportée par les animateurs lors de tout temps passé à l'extérieur, lors des déplacements hors du bâtiment ainsi que pour chaque sortie organisée (jeux dans la cour, déplacement à la cantine, gymnase,).

Après chaque utilisation, la trousse de premiers secours est systématiquement vérifiée, réapprovisionnée si nécessaire, puis remise à son emplacement afin de garantir sa disponibilité et sa conformité pour les usages suivants.

5. Suivi des incidents – Classeur d'infirmier

Un classeur d'infirmier est tenu à jour afin d'assurer la traçabilité de l'ensemble des incidents, accidents ou soins réalisés. Pour chaque situation, sont systématiquement renseignés la date et l'heure, l'identité de l'enfant concerné, la nature de l'incident, les soins apportés, ainsi que le nom et le nom et prénom de l'adulte intervenant.

Ce registre constitue un outil de suivi sanitaire indispensable. Il permet d'assurer la continuité de l'information au sein de l'équipe, de transmettre les éléments nécessaires à la direction et, le cas échéant, d'informer les responsables légaux.

6. Responsabilité de l'équipe

L'ensemble des professionnels intervenant sur l'ACM est tenu de respecter strictement la procédure sanitaire. Chaque membre de l'équipe a l'obligation de signaler toute situation sanitaire à la direction, de renseigner systématiquement le classeur d'infirmier et d'appliquer les conduites à tenir définies dans les Projets d'Accueil Individualisés (PAI).

Cette responsabilité collective participe à garantir la sécurité, le bien-être et la protection des enfants accueillis.

Annexe 2 : Séjours accessoires d'été

Centre d'animation La Prairie à Caen

7. Valeurs et objectifs pédagogiques

Pour accompagner l'enfant à devenir un adulte libre, solidaire et responsable, assumant ses choix, participant à la vie de son environnement et s'y épanouissant, l'équipe d'animation va faire vivre aux enfants des moments aussi enrichissants qu'agréables dans un climat de totale sécurité tant sur le plan physique, moral qu'affectif.

Les objectifs que nous souhaitons travailler sur les vacances d'été :

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS	EVALUATIONS
Autonomie Vivre ensemble à leur rythme et prendre des responsabilités au sein d'un groupe	- Être capable de s'impliquer dans la construction - Être capable de prendre des initiatives - Être acteur de ses vacances - Permettre au jeune de se construire en tant qu'individu autonome	• Construire des règles de vie collective • Mise en place de temps et d'espaces de parole pour que les enfants expriment leurs idées d'activités, leurs soucis et tracas concernant la vie quotidienne • Donner la possibilité au jeune de participer à la vie matérielle	Est-ce que les règles de vie ont été construites et respectées ? Y-a-t-il eu des mises en place de temps de paroles pour que les enfants s'expriment ? Les enfants ont-ils participé à la vie collective ?
Socialisation Respecter le rythme de vie et de l'hygiène de vie	- Être capable de se respecter soi-même, de respecter les autres - Être capable de respecter l'autre dans sa différence - Être capable de respecter son lieu de vie, son environnement	• Encourager le respect, l'entraide et la solidarité à tous les moments de la vie de groupe • Solliciter les enfants sur l'hygiène alimentaire, corporelle et vestimentaire	L'équipe pédagogique a-t-elle encouragé les enfants dans le respect, l'entraide et la solidarité ? Les enfants ont-ils pu bien manger, être propre et faire le tri de leurs affaires ?
Découverte	- Découvrir l'environnement naturel du site du séjour - Pratiquer de nouvelles activités	• Vivre sur le camp • Pratiquer des activités sportives de pleine nature	Les espaces sont-ils utilisés au maximum ? Les enfants ont-ils appréciés ces nouvelles activités ? Sont-ils demandeurs ?

8. Les déplacements à vélo

Les déplacements entre l'accueil de loisirs et les lieux de mini-camps seront effectués à vélo, principalement sur des pistes cyclables, voies vertes et itinéraires sécurisés adaptés à l'âge des participants.

Afin de garantir la sécurité des enfants, une préparation préalable sera organisée avant le départ. Celle-ci comprendra :

- la vérification des connaissances liées au code de la route ;
- la sensibilisation aux règles de circulation à vélo ;
- la vérification de la maîtrise du vélo par les participants ;
- le contrôle de l'état général des vélos et des équipements de sécurité.

Avant chaque départ, l'équipe d'encadrement vérifiera le bon état des vélos : fonctionnement des freins avant et arrière, état et gonflage des pneus, réglage de la selle et du guidon, bon fonctionnement de la transmission ainsi que la présence des équipements réglementaires.

Chaque enfant devra être équipé :

- d'un casque adapté à sa taille ;
- d'une gourde ;
- d'une tenue et de chaussures adaptées à la pratique du vélo ;
- d'un vêtement de pluie ;
- d'un gilet de haute visibilité lorsque les conditions le nécessitent.

Organisation des groupes lors des déplacements

- Les déplacements s'effectueront dans le respect du code de la route et des règles spécifiques aux cyclistes.
- Les déplacements s'effectueront par groupes de 10 à 12 enfants maximum, encadrés par deux animateurs. Un animateur ouvrira le cortège en tête de groupe tandis qu'un second assurera la fonction de serre-file en dernière position afin de garantir la cohésion et la sécurité du groupe.
- Les enfants circuleront prioritairement en file indienne lors des déplacements sur voie publique et chaque fois que les conditions de circulation l'exigeront. Les consignes de sécurité seront rappelées avant chaque départ et lors des regroupements intermédiaires.
- Lorsque plusieurs groupes devront emprunter le même itinéraire, ils constitueront des cortèges distincts. Chaque cortège sera séparé du précédent par une distance suffisante permettant d'assurer la sécurité de tous les participants et de faciliter les dépassements éventuels des autres usagers. Cette distance sera au minimum de 50 mètres et adaptée aux conditions de circulation rencontrées.
- L'équipe d'animation disposera d'un téléphone portable, d'une trousse de premiers secours ainsi que du matériel de première réparation permettant d'intervenir en cas de problème mécanique mineur.

Les itinéraires seront repérés à l'avance par l'équipe pédagogique afin d'identifier les éventuels points de vigilance et de privilégier les aménagements cyclables sécurisés.

9. Organisation des repas et hygiène alimentaire

Les repas seront préparés sur le lieu du mini-camp par l'équipe d'animation avec la participation des enfants lorsque cela est compatible avec leur âge et les règles d'hygiène alimentaire. Ces temps contribueront à l'apprentissage de l'autonomie, de la vie collective et à la sensibilisation à l'équilibre alimentaire.

Une vigilance particulière sera portée à l'hygiène des personnes participant à la préparation et au service des repas. Le lavage des mains sera obligatoire avant toute manipulation alimentaire, avant les repas, après chaque passage aux toilettes, après les activités salissantes et chaque fois que nécessaire. Les enfants seront sensibilisés quotidiennement à ces règles d'hygiène. Du savon, de l'eau potable et du matériel de séchage adapté seront mis à disposition.

L'équipe veillera au respect des bonnes pratiques d'hygiène lors du stockage, de la préparation, du transport et du service des denrées alimentaires. Les aliments nécessitant une conservation au froid seront stockés dans un réfrigérateur adapté permettant le respect de la chaîne du froid.

La température du réfrigérateur sera contrôlée quotidiennement et inscrite sur une fiche de suivi. L'objectif sera de maintenir une température comprise entre 0 °C et +4 °C. En cas d'anomalie constatée, les mesures nécessaires seront prises immédiatement afin de garantir la sécurité alimentaire des participants.

Une attention particulière sera portée aux allergies et régimes alimentaires signalés par les familles. Les informations nécessaires seront transmises à l'équipe avant le départ.

La traçabilité des denrées sera assurée durant toute la durée du séjour. Les tickets de caisse, factures, emballages ou étiquettes des produits utilisés seront conservés afin de permettre l'identification des fournisseurs, des numéros de lots et des dates limites de consommation et pourront être renseignés dans un tableau de traçabilité.

Des repas témoins seront constitués pour chaque repas préparé sur place. Ils seront conservés dans des contenants identifiés avec la date et le menu correspondant, puis stockés au froid pendant cinq jours afin de répondre aux exigences sanitaires en vigueur.

Un registre de suivi alimentaire sera tenu durant le séjour. Il comprendra les menus servis, les relevés quotidiens de température du réfrigérateur, les éventuels incidents constatés ainsi que les informations nécessaires à la traçabilité des denrées.

10. Organisation de la vie quotidienne

Le mini-camp constitue un temps privilégié permettant aux enfants de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur capacité à vivre en collectivité. L'organisation de la vie quotidienne sera adaptée à l'âge des participants et respectera le rythme de chacun.

Réveil et rythme de vie

Les enfants bénéficieront d'un réveil échelonné afin de respecter les besoins de sommeil de chacun. Les premiers levés pourront participer à des activités calmes (lecture, jeux de société, dessin, discussion, aide à la préparation du petit-déjeuner) sans perturber le repos des autres participants.

Les horaires de la journée resteront suffisamment souples pour tenir compte de la fatigue liée aux activités, aux déplacements et à la vie sous tente. Une attention particulière sera portée au respect des temps de repos et à l'équilibre entre activités dynamiques et moments plus calmes.

Hygiène corporelle

L'équipe d'animation accompagnera les enfants dans les gestes quotidiens d'hygiène en favorisant progressivement leur autonomie selon leur âge.

Chaque jour, des temps seront prévus pour :

- la toilette et les douches ;
- le lavage des mains avant les repas et après le passage aux toilettes ;
- le brossage des dents matin et soir ;
- le changement régulier des vêtements ;
- le rangement et l'entretien des effets personnels.

Les animateurs veilleront discrètement à ce qu'aucun enfant ne rencontre de difficulté particulière concernant son hygiène personnelle.

Douches et respect de l'intimité

Les temps de douche seront organisés quotidiennement dans des installations adaptées. L'équipe d'animation veillera à garantir la sécurité des enfants tout en respectant pleinement leur intimité.

Les enfants disposeront d'espaces leur permettant de se changer et de se laver à l'abri des regards. Les animateurs n'interviendront auprès des enfants que lorsque cela sera nécessaire, en fonction de leur âge, de leur degré d'autonomie ou d'une demande explicite de leur part.

L'équipe sera particulièrement attentive au respect du corps, de la pudeur et du consentement de chacun. Les moqueries, comportements déplacés ou atteintes à l'intimité ne seront pas tolérés.

Vie collective et participation

Les enfants seront associés à la vie quotidienne du camp à travers différentes tâches adaptées à leur âge : préparation des repas, mise de table, vaisselle, rangement des espaces de vie, gestion du matériel collectif ou entretien du campement.

Ces temps de participation permettront de développer l'entraide, la responsabilisation et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Temps calmes et bien-être

Chaque journée comprendra des temps calmes permettant aux enfants de se reposer, d'échanger avec leurs camarades ou les animateurs, de lire ou de pratiquer des activités libres. Ces moments contribueront au bien-être de chacun et permettront à l'équipe d'être attentive aux besoins individuels des enfants.

L'équipe d'animation veillera à instaurer un climat bienveillant, sécurisant et respectueux afin que chaque enfant puisse trouver sa place au sein du groupe, s'exprimer librement et vivre pleinement son séjour.

11. L'organisation du séjour

On favorise l'écoute des rythmes biologiques et de ses besoins physiologiques spécifiques à chacun. Cela se traduit par la mise en place :

- de temps de repos et de sommeil adaptés
- d'activités équilibrées et diversifiées prenant en compte les capacités physiques de chacun
- des temps de repas réguliers et adaptés au rythme du séjour, prévoyant une alimentation de qualité

Horaires	Temps de la journée	Description
7h30 – 8h15	Lever échelonné	Les animateurs tous réveillés accueillent les enfants dans le calme sans perturber ceux qui dorment et commencent la préparation du petit-déjeuner.
7h45 – 8h45	Petit déjeuner	Petit déjeuner préparé avec les enfants suivant un planning à la semaine comprenant l'installation et la vaisselle
8h15 – 9h15	Temps personnel, toilette, rangement, ...	Dans le respect de la non mixité et de l'intimité de tous, sous la surveillance des animateurs. L'hygiène est quotidienne et les animateurs en sont garants.
9h30 – 12h00	Activités	Activités proposé par le prestataire ou l'équipe d'animation en fonction d'un planning définis en amont. Possibilité aux enfants de faire des choix et d'émettre des propositions.
12h00 – 12h45	Préparation du repas / Temps libre	Préparation du repas avec les enfants suivant un planning à la semaine dans le respect strict des conditions d'hygiène, de stockage et de traçabilité alimentaire. Pendant ce temps, le reste du groupe est en temps libre sous la surveillance du reste de l'équipe d'animation.
12h45 - 13h30	Repas	Temps de repas collectif et convivial où les animateurs et les enfants mangent ensemble. Respect des PAI, allergies et régimes alimentaires.
13h30 - 14h30	Vaisselle et rangement / Temps calme	Nettoyage, vaisselle et rangement fait avec les enfants en fonction d'un planning défini. Pendant ce temps, le reste du groupe fait des petits jeux calme avec le reste de l'équipe d'animation
14h30 - 16h30	Activités	Activités proposé par le prestataire ou l'équipe d'animation en fonction d'un planning définis en amont. Possibilité aux enfants de faire des choix et d'émettre des propositions.
16h30 - 17h00	Pause goûté	Chacun peut participer et nettoyer sur son espace de goûter
17h00 - 19h00	Temps personnel, douches, rangement, ...	Dans le respect de la non mixité et de l'intimité de tous sous la surveillance des animateurs.

18h00 - 19h00	Préparation du repas	Préparation du repas avec les enfants suivant un planning à la semaine dans le respect strict des conditions d'hygiène, de stockage et de traçabilité alimentaire. Pendant ce temps, le reste du groupe est en temps libre sous la surveillance du reste de l'équipe d'animation.
19h00 - 19h30	Repas	Temps de repas collectif et convivial où les animateurs et les enfants mangent ensemble. Respect des PAI, allergies et régimes alimentaires.
19h30 - 20h30	Vaisselle et rangement / Temps libre	Nettoyage, vaisselle et rangement fait avec les enfants en fonction d'un planning défini. Pendant ce temps, le reste du groupe fait des petits jeux calme avec le reste de l'équipe d'animation
20h30 - 21h30/22h	Temps de veillée/ Change et brossage des dents et couché	Veillée proposée par les animateurs. Durée définie en fonction de l'âge du groupe et du niveau de fatigue. Suit du passage en pyjama et du brossage des dents pour un coucher à 22h maximum.

12. Rôle et missions de l'animateur

Auprès des enfants :

- Être actif et dynamique au quotidien
- Il s'assure de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant en restant attentif à l'importance de la vie quotidienne.
- Il est exemplaire dans son comportement et son vocabulaire.
- Il doit respecter les lois françaises et connaître la législation concernant les A.C.M. (Accueils collectifs de Mineurs)
- Participer à la vie quotidienne de la structure (accueil des enfants et des familles, repas/ goûters, activités, sorties)
- Encadrer les activités avec les principes des 4 FAIRE :

- Fairefaire/Faire-jouer ;
- Faire avec/Jouer avec ;
- Laisser faire/Laisser jouer ;
- Donner à faire/Donner à jouer

- Veiller à la préparation, la sensibilisation, l'aménagement, l'accueil, le déroulement, le rythme, l'animation, la sécurité, l'urgence, la finalité, le rangement et l'analyse
- Il doit pouvoir s'adapter au rythme et au besoin de l'enfant
- Il sait accepter le refus des enfants ; solliciter sans forcer
- Il sait adapter son activité quand elle ne fonctionne pas ou trouver un plan B quand son activité ne peut se faire
- Il doit apprendre à préparer ses activités en amont sur des temps où l'encadrement le permet.

- Il doit pouvoir se remettre en question, rester curieux et proposer des activités ludiques et innovantes pour permettre le développement et l'épanouissement de l'enfant.
- Il gère complètement son activité, de la préparation jusqu'au rangement.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités (pas de ciseaux pointus qui traînent à porter des enfants, pas de cutter, pas de pistolet à colle branché...)
- Il est bienveillant qui rime avec bien traitant...on peut être bienveillant et faire du mal à quelqu'un sans s'en rendre compte
- Il est à l'écoute de leurs besoins
- Il encouragera et valorisera les progrès de l'enfant
- Il se doit d'être juste et impartial (ne pas faire de préférence entre les enfants)
- Il connaît la différence entre sanction / punition et saura sanctionner un enfant.
- Il n'abusera pas de son autorité et accordera la même importance à l'avis de chacun des enfants pour les règles en collectivité.

Avec sa hiérarchie :

- Il respecte et applique les consignes de la direction.
- Il fait part de tous les problèmes et événements survenus au cours de la journée.
- Il travaille en collaboration, et est force de proposition et d'amélioration.
- Il participe à la définition du Projet Pédagogique et assure sa mise en place.

Avec ses collègues :

- Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- Il respecte ses collègues.
- Il participe aux réunions de préparation et de bilans.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il respecte le travail de l'autre (prestataires extérieur, personnel de service, chauffeur du bus, etc...).
- L'équipe se devra bienveillante envers les uns les autres. Attention l'entraide ne veut pas dire qu'on compense le manque de travail d'un autre.
- L'équipe d'animation devra se dire les choses. Si elle n'y arrive pas, elle viendra voir la directrice. Un constat sera fait sur place et la directrice fera un point en entretien individuel avec la ou les personnes concernées.
- En cas de conflits entre adultes, en parler à la directrice même si vous n'étiez pas impliqué dans le conflit.
- En cas de problématique plus importante qui se serait terminée par un acte de violence physique ou verbale, des mesures disciplinaires seront prises.
- Participer à la formation des stagiaires en partageant leur quotidien, en les conseillant, en répondant à leurs questions. Ils ne sont pas là pour les évaluer.

Avec les parents :

- Il discute avec les parents, sur la journée et la semaine de leur(s) enfant(s).
- Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- Il est présent au moment de l'accueil ainsi que du départ.

13. Les non-négociables

L'équipe met en place des règles de vie pour les enfants mais aussi pour eux :

- Chaque personne doit se respecter et respecter les autres, quel que soit son âge, sa culture et son milieu social.
- Pour les déplacements à pied, il est conseillé d'avoir un animateur devant le groupe d'enfants et un derrière. Si l'animateur est seul, il se mettra en serre-file (derrière) afin de voir tout le groupe. Dans le village et le long des routes les enfants sont en rang 2 par 2. On utilise les trottoirs quand il y en a. Pour traverser, on utilise les passages piétons. Les animateurs se positionnent de chaque côté pour bloquer les voitures et les enfants attendent le signal pour traverser. Le long des routes sans trottoir, le rang doit se déplacer sur la droite de la chaussée. Si le groupe est en en file indienne, on marche sur la gauche de la chaussée.

Le non-respect des règles non négociables :

- Si un enfant ne respecte pas les règles, elles lui sont réexpliquées individuellement en mettant en avant le danger possible ou les conséquences de son acte.
- Si l'enfant récidive, l'enfant est mis à l'écart pendant une courte durée et il lui est proposé de réfléchir et de prendre conscience de ce qu'il vient de faire. En fonction de la gravité du danger, la directrice fera un retour aux parents.

En cas de problèmes durant les séjours :

- Enfant malade :
 - ☐ Appel du médecin ou transport à l'hôpital par les pompiers.
 - ☐ Information aux familles Si le retour au domicile est préconisé, il sera à la charge des familles. Le séjour sera remboursé au prorata du nombre de jours effectués.
- Indiscipline :
 - ☐ Un enfant ne respectant pas les règles établies au début du séjour par la directrice sera exclu du séjour. Les retours immédiats seront à la charge financière des familles et aucun remboursement de séjour ne sera effectué.

Communication pendant le séjour:

Les familles seront informées du déroulement du séjour par le biais du site internet par l'écriture d'un message quotidien en fonction des disponibilités de l'animateur référent en charge de la communication. Des heures fixes ne sont pas possible. Il s'adaptera à la vie du groupe sur place et des activités.

La priorité étant donnée à l'encadrement des enfants sur place.

Autres points :

- L'animateur ne doit pas fumer en présence des enfants.
- L'animateur ne doit pas frapper un enfant ou l'humilier.
- L'animateur doit être assidu dans son travail : retard ou absence non justifiés seront sanctionnés.
- L'animateur doit adhérer au projet pédagogique.
- Le téléphone portable doit rester un moyen de communication et de prévention mais non une distraction personnelle. Leurs portables personnels devront être rangés dans leurs sacs personnels. Ils seront consultables pendant leur temps de pause. Ils sont responsables de leur matériel. Le centre d'animation se décharge de toute responsabilité en cas de casse, perte ou vol.

14. Réunions et bilans

Les réunions :

Des réunions obligatoires, réunissant l'équipe d'animation, sont planifiées de la façon suivante:

- Travail en commun sur le projet pédagogique et projets d'animation
- Préparation du programme pour les vacances, l'accueil des enfants sur les journées.
- Échanger des informations, concertation, consultation sur les différents temps d'accueil
- Bilan pour évaluer nos actions à la fin de chaque période de vacances
- Préparations des événementiels (intervenants extérieurs, sorties exceptionnelles).

L'équipe travaille en concertation de l'élaboration du projet pédagogique et à l'évaluation de celui-ci et ainsi, se retrouve sur les temps cités ci-dessus. Il est important que les animateurs soient cohérents entre eux et avec les enfants pour leur apporter des bases communes et solides d'encadrement. Le temps des réunions ne doit pas être utilisé pour se faire des reproches, il ne faut pas attendre la réunion pour se parler entre membres de l'équipe d'animation.

A quoi sert un bilan ?

- à faire le point sur les journées, avec ce qui a marché et moins bien fonctionné,
- à échanger nos points de vue,
- à trouver ensemble des solutions aux problèmes que l'on rencontre,
- à ne pas perdre de vue les objectifs que nous avons définis,
- à parler des progrès des enfants ou de leurs difficultés,
- à réfléchir sur nos pratiques d'animateur et à les améliorer si l'on constate des lacunes.